



N°49

juin  
2022

# Bulletin municipal de Marmoutier



**MAIRIE DE MARMOUTIER**

5 place du Général de Gaulle BP 25  
67441 Marmoutier Cedex  
Tél. : 03 88 70 60 08 ; Fax : 03 88 70 69 68  
Maire : M. Jean-Claude WEIL  
Du lundi au jeudi : 8h-12h / 14h-18h  
Le vendredi : 8h-12h / 14h-17h  
Fermeture : mercredi matin  
mairie@marmoutier.fr  
www.marmoutier.fr

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE SAVERNE**

16 rue du Zornhoff - 67700 Saverne  
Tél. : 03 88 71 12 29  
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h  
Le vendredi : 8h30-12h / 13h-16h  
Président : M. Dominique MULLER  
www.cc-paysdesaverne.fr

**BIBLIOTHÈQUE**

20 rue de l'École - 67440 Marmoutier  
Tél. : 03 88 70 83 07  
Mardi et jeudi : 14h-17h  
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h  
Vendredi : 17h-19h  
Samedi : 10h-12h / 14h-17h  
Responsable : M<sup>me</sup> Virginie ESCHENLOHR  
<http://bibliothequemarmoutier.blogspot.fr>  
Facebook : Bibliothèque Marmoutier

**CIP POINT D'ORGUE**

50 rue du Couvent - 67440 Marmoutier  
Tél. : 03 88 71 46 84  
contact@cip-pointdorgue.fr  
www.cip-pointdorgue.fr

**OFFICE DE TOURISME DU PAYS  
DE SAVERNE**

37 Grand' rue - 67700 Saverne  
Tél. : 03 88 91 80 47  
contact@tourisme-saverne.fr  
www.tourisme-saverne.fr

**UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION  
MÉDICO-SOCIALE**

39 rue de Dettwiller 67704 Saverne Cedex  
Tél. : 03 69 33 20 00 / 03 69 33 20 01  
Assistante sociale :  
M<sup>me</sup> Brigitte HEIDINGER

**MISSION LOCALE DE SAVERNE**

1 rue Dagobert Fischer - 67700 Saverne  
Tél. : 03 88 71 10 08  
Liste des assistants maternels agréés :  
[www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels](http://www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels)

**ROSACE-FIBRE**

Pour les personnes pas encore clientes du  
réseau fibre : <https://www.rosace-fibre.fr/>  
contact - 03 68 67 00 00

**CENTRE DES FINANCES  
PUBLIQUES**

(impôts, trésorerie, factures d'eau, ordures  
ménagères, etc...)  
11 rue Sainte Marie - BP 80129  
67703 Saverne Cedex  
Tél. : 03 88 03 12 50  
Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à  
12h00  
Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h00  
Mail du Service des impôts des particuliers  
et des impôts des entreprises (SIP-SIE) :  
sip-sie.saverne@dgfip.finances.gouv.fr  
Mail de la Trésorerie : t067124@dgfip.  
finances.gouv.fr

**GENDARMERIE NATIONALE**

7 rue du Sindelsberg - 67440 Marmoutier  
Tél. : 03 88 70 60 04

**CENTRE DE SECOURS**

Place du Heckberg - 67440 Marmoutier  
Chef de Corps : capitaine Cédric FAESSEL

**LA POSTE**

17 rue du Gal Leclerc - 67440 Marmoutier  
Tél. : 03 88 03 22 31  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h /  
14h-16h30 - Mercredi et samedi : 9h-12h

**GAZ DE FRANCE**

Urgence sécurité : 0800 47 33 33

**SYNDICAT DE L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)**

Siège : 03 88 19 29 19  
Espace Européen de l'Entreprise  
67309 Schiltigheim Cedex

**MAISON DE L'ENFANCE**

1 allée de Sasbach-Obersasbach  
Multi-accueil : 03 67 41 00 00  
Directrice : Audrey SCHUSTER  
Périscolaire Maternelle : 03 67 41 00 04  
Directrice : Audrey SCHLEGEL  
RAM Réseau d'Assistants Maternelles  
Responsable : Corinne SCHULER  
Tél : 03 67 41 00 02

**ÉCOLE MATERNELLE ET  
PRIMAIRE**

Tél. : 03 88 70 62 44  
Directrice :  
M<sup>me</sup> Stéphanie CHRISTOFFEL

**PÉRISCOLAIRE « L'ÎLE AUX  
ENFANTS »**

4 chemin du Schlossgarten - Marmoutier  
Tél. : 03 88 89 24 91  
Directrice : M<sup>me</sup> Julie ZOBEL

**COLLÈGE LÉONARD DE VINCI**

2 rue Albert Schweitzer - Marmoutier  
Tél. : 03 88 70 66 78  
Principale : M<sup>me</sup> Véronique LUTZ

**SIVOS : SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL À VOCATION  
SCOLAIRE**

Tél : 03 88 03 23 37  
www.sivos-marmoutier.fr  
5, place du Général de Gaulle  
Secrétaire : Sharon THOMAS  
Président : Aimé DANGELSER

**SMICTOM DE SAVERNE**

(collecte des ordures ménagères)  
Tél. : 03 88 02 21 80  
Déchèterie de Marmoutier :  
Rue de Biegen  
Lun : 10h-12h ; 13h-18h  
Mar-Ven : 13h-18h  
Sam : 9h - 18h

**PAROISSE CATHOLIQUE**

Père Claude DRUI  
Presbytère catholique - Marmoutier  
8 place du Général de Gaulle  
Tél. : 03 88 70 61 42

**PAROISSE PROTESTANTE**

Presbytère protestant  
48 rue Principale - 67700 Furchhausen  
Tél. : 03 88 70 20 15

**PERMANENCE UNIAT**

À la mairie (salle B) sur rendez-vous, à  
prendre au siège de Strasbourg  
Président : M. Michel BODEIN  
Tél. : 03 88 15 00 05

**SAV FRANCE TÉLÉCOM**

1013 (particuliers) - 1015 (professionnels)  
1017 (entreprises) : 7j/7 et 24h/24  
Dérangement important, génie civil  
endommagé (chute d'arbre sur ligne  
téléphonique...), dérangements collectifs.  
Délai d'intervention : 48 h

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Guy Pfeiffer - Permanences en mairie tous les  
vendredis à partir de 14h.  
Sur rendez-vous : téléphoner au standard  
de la mairie au 03 88 70 60 08 ou e-mail à  
guy.pfeiffer@conciliateurdejustice.fr

**URGENCES > PORTABLE : 112  
> SAMU : 15 > POMPIERS : 18  
> MÉDECIN DE GARDE : 15**

## CHÈR·E·S CONCITOYEN·NE·S, CHÈR·E·S MAURIMONASTÉRIEN·NE·S,

Depuis 2 ans et demi, l'histoire s'accélère sous nos yeux et trouble l'humanité dans sa bonne marche en avant. Les obstacles à franchir sont de plus en plus hauts et de plus en plus nombreux.

La pandémie de la Covid-19 a été la première alerte sérieuse ; l'homme par son inventivité, sa résilience et grâce à la coopération scientifique, a réussi à juguler ce fléau. Par contre la Chine, primo-foyer de l'épidémie, n'a pas été un modèle d'ouverture. Par son opacité et ses méthodes coercitives, elle a montré son vrai visage. Cela ne présage rien de bon dans ses intentions impérialistes, notamment vis-à-vis de Taiwan, déjà éprouvées au Tibet et au Xinjiang. Nous aussi on est passé à autre chose, quid des millions de morts qui ne sont plus d'actualité ? Nous oublions aussi que c'est à force de déranger le bel ordonnancement naturel, surtout animal, que ces foyers d'infection se déclenchent.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, la plus grande tragédie humaine, l'Europe a connu la paix et le progrès. Cette période a été brisée une première fois par la guerre en ex-Yougoslavie. Une guerre similaire se répète en Ukraine avec les mêmes ingrédients mais à la puissance 10 et un belligérant, la Russie, puissance nucléaire, l'Ukraine l'était aussi. Le régime Poutinien, après s'être fait la main en Tchétchénie, en Géorgie, en Syrie, apparaît comme un régime oligarque et mafieux en usant des mêmes stratagèmes qu'Hitler pour la propagande et les conquêtes territoriales pour les zones russophones. L'homme à l'origine de ces drames pourrait également y mettre fin s'il en avait la volonté.

Le dérèglement climatique s'ajoute insidieusement à l'inquiétude humaine. Par contre, un vaccin n'y suffira pas. Les lanceurs d'alerte et les COP successives nous ont avertis depuis des dizaines d'années. L'homme continue à vivre dans son confort et dans ses profits, même si régulièrement les accidents climatiques sonnent l'alarme. L'homme a-t-il la volonté de changer de paradigme avant qu'il ne soit trop tard ?

Pourquoi parler des malheurs du monde ? Parce que même à notre petit niveau nous faisons partie de cette humanité. Nous vivons sur une même planète et nous devons prendre notre part, « la part du Colibri ». Nous l'avons fait lors de la crise sanitaire, nous le faisons pour l'Ukraine par l'accueil des réfugiés et par la solidarité (dons et manifestations de soutien). Merci à celles et ceux qui s'engagent. Cette guerre semble s'installer dans le paysage routinier de l'information, mais là-bas les drames humains et les morts s'enchaînent, tout cela pour rien !

La vie a mis des milliards d'années à se construire et à s'équilibrer sur notre planète. L'Homme qui est un « venu récent » dans cette vie, a réussi à tout déséquilibrer. Aussi il est de notre devoir d'agir. Il y a plus de 10 ans nous avons investi quelques centaines de milliers d'euros dans le cadre du SAGEECE (Schéma d'Aménagement de Gestion Ecologique et d'Entretien des Cours d'Eau), déjà les prémices de la trame Verte et Bleue. Dans le même état d'esprit nous avons voté à l'unanimité en 2014 pour le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) proposé par l'État et la région Alsace. Nous mettons également beaucoup d'insistance et ceci depuis plusieurs années à obtenir le label ENS (Espace Naturel Sensible) pour une partie de notre ban. Nous nous heurtons au lobby paysan et au manque de volonté politique de la CeA. Nous continuons néanmoins d'agir avec la plantation de centaines d'arbres fruitiers hautes tiges et la création d'un atelier de transformation de fruits (l'Obsthiesel, ancien abattoir).

Alors que le monde ambiant nous dirige vers l'égoïsme et l'égoïsme, il est bon de rappeler que notre communauté humaine vit dans une commune, cela veut dire vivre ensemble, étymologiquement.

**Jean-Claude Weil,**  
Maire de Marmoutier

## SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2021

Décision budgétaire modificative pour des ajustements de crédits au chapitre 012 « Charges de personnel », restauration de l'ancien abattoir, illumination de Noël, achat d'un tableau d'information numérique, achats d'arbres fruitiers haute tige ;

Décision d'attribution d'une subvention :

- de 2000 € à l'Office Municipal des Sports, des Loisirs et de la Culture pour l'organisation du Symposium de Sculpture,

- de 1 954 € à la coopérative de l'école élémentaire et de 774 € à l'école maternelle au titre de la natation scolaire.

- Renouvellement de la convention d'objectifs avec l'association le Bonheur est dans le Pré pour la période 2022-2024 et versement d'une subvention annuelle de 8 990 €,

- Détermination des tarifs de location de salle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

TARIFS	ASSOCIATION DE MARMOUTIER	PARTICULIER RESIDENT	ASSOCIATION EXTERIEURE PARTICULIER NON RESIDENT	Manifestation sportive sans recette	SIVOS - Ecole primaire
<b>SALLE POLYVALENTE</b>					
Salle + SAS (30 pers max)	50 €	100 €	250 €	100 €/jour	
Salle + SAS + Cuisine	80 €	150 €	300 €		
Caution: 1000€ + assurance					
Location annuelle	0 €		7€/heure		
Enlèvement déchets hors bacs/sans tri	40 €	40 €	40 €	40 €	
<b>SALLE COMMUNALE</b>					
Caution: 500€ + assurance	50 €	100 €	150 €		
Location annuelle	0 €		7€/heure		
Enlèvement déchets hors bacs/sans tri	40 €	40 €	40 €	40 €	
<b>ANCIENNE GARE</b>					
Location annuelle	0 €		1€/heure		
<b>SALLE EVOLUTIVE LA GRANGE</b>					
Location annuelle	0 €				
<b>SALLE MULTIFONCTIONS</b>					
Foyer + Cuisine	70 €	200 €	480 €		
Foyer + Cuisine + Salle	250 €	350 €	800 €		
Salle	40 €	150 €	560 €	100 €/jour	
Location annuelle	0 €		9 €/heure		2€/élève
Enlèvement déchets hors bacs/sans tri	40 €	40 €	40 €	40 €	
Caution: 1500€ + assurance					

- Décision d'acquérir un tableau d'information numérique pour un coût de 21 400 € HT / 25 680 € TTC,

Acquisitions immobilières :

- Batiment 7 place du Général de Gaulle pour un montant de 110 000 €,

- Terrain S25P52 de 14.08 ares pour un montant de 4 365.20 €

- Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet.

## SEANCE DU 24 JANVIER 2022

Lot	Désignation	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
1	Démolition-Gros œuvre	RAUSCHER - Adamswiller	41 628,50 €	49 954,20 €
2	Charpente	HOPFNER -Thal	8 906,61 €	10 687,93 €
		Marmoutier		
3	Couverture	HOPFNER -Thal Marmoutier	8 149,20 €	9 779,04 €
4	Menuiserie extérieure	ETTWILLER - Bitche	26 280,00 €	31 536,00 €
5	Plâtrerie	Bâti multitâches - Strasbourg	13 477,50 €	16 173,00 €
6	Electricité	RUNTZ-Marmoutier	11 887,37 €	14 264,84 €
7	Sanitaire	SAFT - Hohfrankenheim	8 795,00 €	10 554,00 €
8	Carrelage-chape	DI POL - Geispolsheim Gare	7 849,70 €	9 419,64 €
9	Peinture	DECOPEINT - Kilstett	7 166,00 €	8 599,20 €
10	Menuiserie intérieure	KOHLER - Lutzelbourg	2 137,22 €	2 564,66 €
TOTAL			136 277,10 €	163 532,52 €

- Attribution des marchés pour l'aménagement de l'ancien abattoir en atelier de transformation de fruits.

- Détermination du montant de maîtrise d'œuvre définitif pour ce marché à 7 523.64 € TTC.

- Reconduction pour 2022 de la convention pour la stérilisation des chats errants avec la SPA de Saverne,

- Approbation de projets éligibles à la DETR en vue de l'obtention de la

dotation d'Etat en 2022 (terrain de pétanque, renouvellement du revêtement du terrain synthétique, aire de camping cars),

- Approbation d'un Projet Urbain Partenarial rue Biegen (6 250 € à la charge de la Commune).

## SEANCE DU 10 MARS 2022

- Approbation des compte de gestion et compte administratif 2021 qui font apparaître les résultats suivants :

LIBELLE	PREVISION	REALISATION
<b>Section de fonctionnement</b>		
- Dépenses	3 039 403.40 €	1 801 251.78 €
- Recettes	3 039 403.40 €	1 978 921.76 €
EXCEDENT		177 669.98 €
<b>Section d'investissement</b>		
- Dépenses	2 031 864.43 €	1 155 248.33 €
- Recettes	2 031 864.43 €	842 771.72 €
DEFICIT		312 476.61 €
RESULTAT		- 134 806.63 €

- Décision de clôture de l'opération Lotissement rue de la Gare et constat d'un déficit de 65 283.99 €,
- Taux des contributions directes → augmentation de 2% soit :

DESIGNATION DES TAXES	TAUX 2021	TAUX 2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	23.99 %	24.47 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	62.62 %	63.87 %

- Approbation de la proposition de budget primitif 2022 qui s'équilibre comme suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>	2 636 677.34 €	<b>RECETTES</b>	2 636 677.34 €
		dont résultat 2021 c/002	840 379.34 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>	2 059 260.34 €	<b>RECETTES</b>	2 521 520.38 €
Report 2021 c/001	462 260.04 €		
Total	2 521 520.38 €		
<b>TOTAL</b>	5 158 197.72 €	<b>TOTAL</b>	5 158 197.72 €

- Subvention de 9 000 € au CCAS,
- Subvention d'équipement de 4 000 € à l'association Saint Léon pour des travaux d'aménagement du foyer Saint Léon,
- Décision d'installer un système de vidéoprotection au plateau d'évolution et d'une alarme anti-intrusion à la salle polyvalente pour un montant de 21 155 € TTC (subvention régionale)
- Décision de création d'emplois saisonniers pour les services techniques,
- Approbation de la proposition d'attribution de la compétence « coordination et mise en réseau des acteurs de la jeunesse, communication sur les actions jeunesse du territoire »,
- Approbation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des abords de l'abbatiale avec le CAUE d'Alsace pour un montant de 10 000 €.

- Détermination du montant 2022 des subventions aux association et au CCAS

## SEANCE DU 25 AVRIL 2022

- Création de deux emplois non permanents d'ouvriers polyvalent à temps complet,
- Aménagement d'une aire de pétanque de 42 m \* 14 m au Schlossgarten pour un montant de 41 369.40 € TTC,
- Demande d'une subvention de 3 913.65 € au titre de l'appel à projets régional « Trame verte et bleue » 2022 pour l'achat d'arbres fruitiers d'un total de 4 892.07 €,
- Versement d'une subvention de 2 755 € à la Protection Civile du Bas-Rhin pour l'aide aux réfugiés ukrainiens, décision de mise à disposition gracieuse de deux logements communaux au bénéfice de deux familles ukrainiennes,

Acquisition de terrains :

- Section 30 parcelle 151 de 11.05 ares pour 663 €

**Les délibérations sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Commune.**

LIBELLE	p.m. 2021	2022
ASSOCIATIONS CULTURE ET LOISIRS	12 000 €	12 000 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	12 000 €	12 000 €
AMICALE DE PERSONNEL	1 500 €	1 500 €
BONHEUR DANS LE PRE	8 990 €	8 990 €
CROIX ROUGE	400 €	400 €
DON DU SANG	600 €	600 €
AMICALE POMPIERS	250 €	250 €
OMSLC ANNUELLE	5 000 €	5 000 €
UNIAT	1 000 €	1 000 €
Foyer OBERHOLZ	400 €	400 €
Club Vosgien Marmoutier	1 000 €	1 000 €
Club de l'Amitié	1 200 €	1 200 €
Carnaval	1 000 €	1 000 €
ASSOCIATION DES MAIRES 67	800 €	800 €
ARTS ET LUMIERES EN ALSACE	250 €	250 €
FONDATION DU PATRIMOINE	260 €	260 €
Amicale des maires canton de Saverne	276 €	276 €
SPA SAVERNE	1 900 €	1 900 €
Mathématiques sans frontières	200 €	200 €
LA FORGE – Aide à l'Ukraine*		1 000 €
PRO PATRIA – voyage en Pologne		250 €
<b>Sur délibération du CM</b>	<b>10 974 €</b>	<b>14 724 €</b>
<b>TOTAL C/6574</b>	<b>60 000 €</b>	<b>65 000 €</b>

## État civil

### NAISSANCES

- NEUMULLER Aron Alain Pascal**  
né le 06 novembre 2021 à Saverne
- BREITWIESER Mai Alicia Agnès**  
née le 07 novembre 2021 à Saverne
- NGWALA Eliyam**  
né le 18 novembre 2021 à Saverne
- SCHULER Noah**  
né le 07 décembre 2021 à Saverne
- STORCK Eva Gulay Brigitte**  
née le 13 décembre 2021 à Saverne
- HEITZ Mathis**  
né le 23 décembre 2021 à Saverne
- KHAROUF Rayan**  
né le 14 février 2022 à Saverne
- HERAUD Victoria Eve**  
née le 26 février 2022 à Strasbourg
- LOUIS WENCKER Elisa Marguerite**  
née le 21 mars 2021 à Saverne
- PERRET Emy**  
née le 28 mars 2022 à Saverne
- LIENHARD Jules Elio**  
né le 11 avril 2022 à Saverne

### MARTZ Elliot Gérard François

né le 14 avril 2022 à Saverne

### BAZIN Kalion Louan Léonn

né le 17 avril 2022 à Saverne

### MARECHAL Apollyne Camille Flora

née le 21 avril 2022 à Strasbourg

### MORIN Léa Irène Nicole

née le 27 avril 2022 à Saverne

### KHEMILA Assia

née le 16 mai 2022 à Strasbourg

### CHRISTOPH Matteo Pierre

né le 25 mai 2022 à Strasbourg

### MARIAGES

#### BARATTO Nicolas Raymond et MATHEVON

Pauline Patricia Lucie

mariés le 05 février 2022

#### GARCIA PAYA Thomas Maxime et FREYMANN

Fanny Cindy Rosalie

mariés le 30 avril 2022

#### LECOMTE Frédéric Camille et HAETTEL Delphine

Corinne Dominique

mariés le 03 juin 2022

## DECES

**MEHL épouse DENTEL Geneviève Marie Hélène**  
décédée le 19 novembre 2021 à Saverne à 74 ans

**DI SANTE Tommaso**

décédé le 01 décembre 2021 à Saverne à 72 ans

**BOSSER épouse MEYER Martine Gérard**

décédée le 11 décembre 2021 à Strasbourg à 69 ans

**TROESCH veuve SCHLOEGEL Marie Joséphine**

décédée le 13 décembre 2021 à Niderviller à 82 ans

**KLEINKLAUS Marcel Jean**

décédé le 17 décembre 2021 à Saverne à 90 ans

**LERCH Elise**

décédée le 02 janvier 2022 à Sarralbe à 94 ans

**GERARD divorcée WEBER Marie-Louise Monique**

décédée le 04 janvier 2022 à Marmoutier à 90 ans

**DIEMER Hubert Gérard**

décédé le 05 janvier 2022 à Saverne à 65 ans

**GEBUS veuve STORCK Denise Rose**

décédée le 09 février 2022 à Saverne à 88 ans

**LLEDO épouse OSTROWSKY Simone Marie Josée**

décédée le 27 février 2022 à 58 ans

**MUTZIG épouse CHRISTMANN Christine Suzanne**

décédée le 04 mars 2022 à Strasbourg à 65 ans

**JOCHEM Raymond Gaston Charles François**

décédé à Marmoutier le 11 avril 2022 à 88 ans

**FRITSCH épouse STAUB Liliane Anne Joséphine**

décédée le 31 mars 2022 à Saverne à 86 ans

**WEBER veuve ELSCHINGER Maire Louise**

décédée le 13 avril 2022 à Sarralbe à 89 ans

**BEL Florence Faustine**

décédée le 17 avril 2022 à Strasbourg à 18 ans

**KLEIN Patrick Emile**

décédé le 02 mai 2022 à Marmoutier à 69 ans

**MOERCKEL Albert Louis Sylvain**

décédé le 08 mai 2022 à Marmoutier à 62 ans

**OTT Fernand**

décédé le 15 mai 2022 à Strasbourg à 90 ans

**KIEFFER Martin Jean Pierre**

décédé le 23 mai 2022 à Niderviller à 87 ans

**JAEGER veuve JAEG Marie Madeleine**

décédée le 27 mai 2022 à Saverne à 87 ans

**BAUMGARTNER Maurice Lucien**

décédé le 27 mai 2022 à Sarrebourg à 73 ans

**GEISTEL Marie Joséphine**

décédée le 07 juin 2022 à Thal-Marmoutier à 85 ans

**BUCHHOLTZ Rémy Aloïse Eugène**

décédée le 11 juin 2022 à Marmoutier à 85 ans

## PACS

**ROSTOUCHER Thomas et MALU Ursule**

se sont pacés le 17 novembre 2021

**ARTZ Benjamin et PABST Anne-Sophie**

se sont pacés le 22 février 2022

**BRUCKER Johan et CZEPCZOR Justine**

se sont pacés le 14 mai 2022

## 95ÈMES ANNIVERSAIRES

**SCHMITT née METTLING Gertrude**

née le 21 janvier 1927

**STENGEL née PHILIPPS Agnès**

née le 19 avril 1927

**STAUB Roger**

né le 24 mai 1927

## 90ÈME ANNIVERSAIRE

**ESCHBACH Marianne**

née le 16 janvier 1932

**GEORGER née KLEINHEINTZ Berthe**

née le 25 janvier 1932

**VARIN Gérard**

né le 30 mars 1932

**TRITSCHLER née GUTZWILLER Micheline**

née le 21 avril 1932

**OTT Fernand**

né le 03 mai 1932

**MUHR née DIENSZ Anna**

née le 03 mai 1932

**KLEIN Marcel**

né le 02 juin 1932

**VALLET née CABLE Christiane**

née le 07 juin 1932

**PEREZ née ESCORIZA-MIRALLES Isabel**

née le 07 juin 1932

## NOCE DE DIAMANT

**MENG Gabriel et SCHNEIDER Marthe**

mariés le 25 mai 1962

## NOCE D'OR

**SIMON Daniel et ESCHENBRENNER Marie-Josée**

mariés le 05 mai 1972

**WALTER Gérard et NASSOY Francien**

mariés le 25 mai 1972

**LORENTZ Richard et HANSS Monique**

mariés le 02 juin 1972

**RUBERT René et BRUCKMANN Liliane**

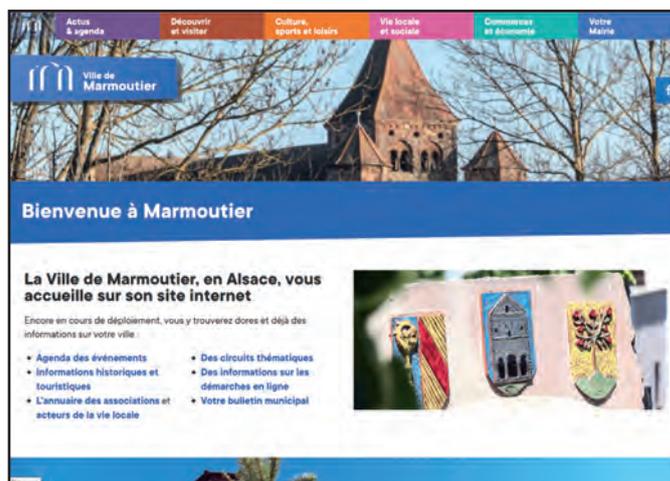
mariés le 09 juin 1972

## MARMOUTIER EN LIGNE

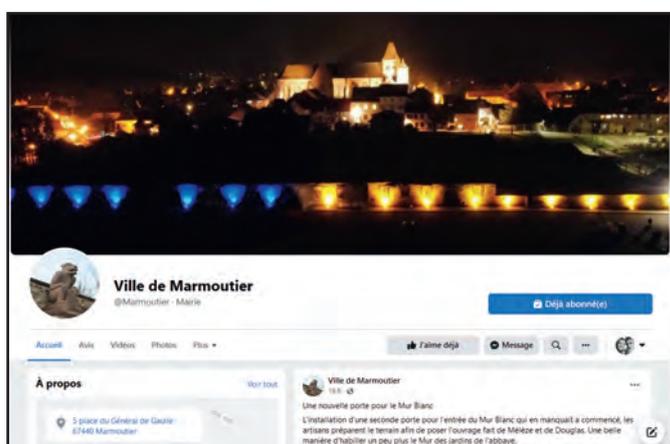
Depuis novembre 2021 la ville de Marmoutier s'est dotée d'un site internet réalisé par ses propres services. Il vous guide vers les différents sites où effectuer ses démarches en ligne et vous informe sur l'agenda des évènements à venir. Il vous présente également les diverses activités disponibles à proximité : visites culturelles, sport, musique...

Un annuaire des associations y est également disponible. Vous pouvez y trouver toutes les informations pratiques qui pourront répondre aux questions que vous vous posez : sur les écoles, les périscolaires, les services de santé et de prévention, la gestion des déchets, ou encore les travaux en cours. Les bulletins municipaux y sont également disponibles en version numérique.

Vous pouvez également nous rejoindre sur notre page Facebook pour suivre au plus près les évènements et informations de votre ville. Nous travaillons à l'amélioration de ces deux services dans l'optique d'informer au mieux les habitants de Marmoutier et de ses alentours.



Adresse du site : [www.marmoutier.fr](http://www.marmoutier.fr)



Adresse : [www.facebook.com/Marmoutier](https://www.facebook.com/Marmoutier)

## POUR NOUS REJOINDRE AU PLUS VITE, UN PETIT SCAN :



Le site de la ville



Le Facebook de la ville

# AIDES À L'HABITAT

## VOUS ÊTES...



PORTEUR DE PROJET SUR UNE MAISON OU UN APPARTEMENT



UNE MAISON ALSACIENNE OU UN LOGEMENT ANCIEN



LOCATAIRE, PROPRIETAIRE BAILLEUR OU OCCUPANT

*& éligible à des aides de l'Etat  
ou de la Communauté de Communes*



Photo : © Ralph Hammann - Wikimedia Commons

## Les aides de la Communauté de Communes

Notre Communauté de Communes du Pays de Saverne, compétente en habitat, adhère aux deux dispositifs PIG Rénov'Habitat et Maison Alsacienne du XXI<sup>e</sup> siècle.

### LE PROGRAMME D'INTERET GENERAL "RENOV'HABITAT" MAISON ALSACIENNE DU XXI<sup>e</sup> SIECLE

Le PIG Renov'Habitat est le principal programme de financement de travaux au niveau du Bas-Rhin.

À la clé du PIG Rénov' Habitat ? Un conseil technique pour mener à bien son projet de rénovation, lors de permanences sur rendez-vous du bureau d'études Urbam Conseil, les 1er et 3ème jeudis de chaque mois de 10h30 à 12h à la Maison des Services du Pays de Saverne.

... mais également des aides financières versées par l'Agence Nationale de l'Habitat, la Collectivité européenne d'Alsace ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Saverne, si vous êtes propriétaire occupant, et dans certains cas propriétaire bailleur. Contact : pig67@urbam.fr - 03.67.10.35.22.

Instauré en 2021, c'est le programme d'aide aux propriétaires de maisons érigées avant 1948.

Adossé au dispositif de conseil Mut'Archi, ce nouveau programme délivre une aide allant jusqu'à 13.000€ couvrant les travaux de gros oeuvre, couverture, façade, l'isolation ou encore l'éco-rénovation...

L'Architecte du Parc Naturel des Vosges du Nord est votre interlocutrice sur le programme et vous conseillera dans votre projet. Contact : a.babot@parc-vosges-nord.fr - 06.28.10.32.88

## Les aides & dispositifs de l'Etat

Par l'intermédiaire de "Ma Prime Rénov'" ou d'autres dispositifs à l'échelle du pays, l'Etat et les entreprises apportent aussi une aide directe dans le cadre de votre (éco)rénovation.

### MA PRIME RENOV'

Nouveau programme lancé par l'Etat, Ma Prime Rénov' est une aide nationale pour tous les porteurs de projet d'écorénovation.

Éligible à tous, cette prime varie toutefois de montant selon la nature des travaux et les revenus des propriétaires, classés en 4 catégories : Ma Prime Renov' Bleu, Jaune, Violet ou Rose.

Ma Prime Renov' participe ainsi au financement de travaux d'écorénovation : isolation, chauffage, audit énergétique, ventilation...

Ma Prime Renov' est non cumulable avec le PIG Rénov'Habitat, mais parfois plus avantageux ; plus d'info auprès du conseiller France Rénov' du Pays de Saverne Plaine et Plateau (0.805.383.483).

### UN LARGE PANEL D'AIDES

D'autres financements existent selon votre situation, parmi eux :

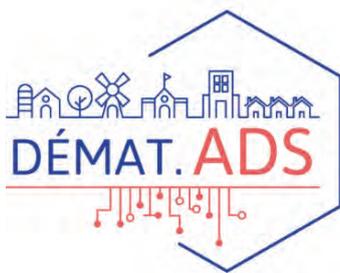
L'éco-prêt à taux zéro, pour travaux d'économie d'énergie (valable jusqu'au 31 décembre 2023)

Les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), primes ou prêts fournis sur obligation de l'Etat par les fournisseurs d'énergie

Le chèque énergie, éligible aux revenus modestes pour payer les factures d'énergie ou des travaux d'écorénovation

Le dispositif De Normandie, défiscalisation dans le cas de travaux sur le patrimoine ancien (ville de Saverne)

retrouvez ce document en ligne sur  
[www.cc-paysdesaverne.fr/habitat/](http://www.cc-paysdesaverne.fr/habitat/)



Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et

simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la SVE s'applique aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont MARMOUTIER, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

## Football Club Marmoutier

**RECHERCHE JOUEURS**

Le FC Marmoutier recherche des jeunes joueurs afin de compléter ses équipes !

U7 (2016-2017)  
U9 (2014-2015)  
U11 (2012-2013)

**CONTACTEZ LE :  
0662671120**

**REJOIGNEZ-NOUS!**

MARMOUTIER

## LE FCM RECRUTE

Le FC Marmoutier cherche ses futurs talents pour renforcer ses équipes de jeunes. Si vous vous sentez l'âme d'une Corinne Diacre, d'un José Mourinho ou que vous voulez simplement apprendre le football aux plus jeunes pour qu'ils s'éclatent, le club **recherche également des dirigeants** pour ses équipes.

Contactez-nous via le **06.62.67.11.20** afin d'avoir plus d'informations !



Avec l'allègement des consignes sanitaires, le Boxing Club Marmoutier a repris une activité quasi normale, non seulement en salle d'entraînement, mais également dans les activités inter-clubs. À noter l'organisation à Marmoutier de 3 manifestations pugilistiques importantes durant le 1er trimestre 2022

### Le 6 mars : Tournoi Grand Est des Seniors Amateurs « Elites »

Tournoi regroupant des boxeurs et boxeuses venant de 11 clubs du Grand Est, à savoir : Troyes, Chatillon, Joinville, Nancy, Pont-à-Mousson, Dombasle, Saint-Max, Longwy, Benfeld, Strasbourg, Mulhouse et Schiltigheim.

Les 12 combats masculins et 2 combats féminins se sont déroulés dans une atmosphère bon enfant en ce dimanche après-midi ensoleillé.

### Le 13 mars : Finales des championnats régionaux Grand Est de Boxe Educative

La Boxe Educative dite Assaut s'adresse aux jeunes de 8 à 18 ans et se distingue de la boxe amateur, non pas par la gestuelle et la technique qui sont identiques, mais par la puissance des coups portés qui doivent être des touches et non des frappes, d'où la difficulté d'arbitrage qui doit pénaliser les touches trop appuyées.

Les finales des championnats régionaux qui se



sont déroulées à Marmoutier concernaient les catégories poussins, benjamins, minimes et cadets.

Grande manifestation regroupant 88 boxeurs et boxeuses venus de 25 clubs du Grand Est (Algrange, Ancerville, Cernay, Chaumont, Joinville, Troyes, Villerupt, Berhen, Benfeld, Colmar, Strasbourg, St Dizier, Creutzwald, Nouzonville, Dombasle, Erstein, Florange, Forbach, Hayange, Nancy, Metz, Mondelange). La compétition des 44 assauts s'est déroulée sur deux rings.

### Le 24 mars : Entraînement de l'équipe de France Amateurs dans notre salle du Schlossgarten

La veille de la rencontre France – Italie qui s'est déroulée à Saverne, l'équipe de France a fait son entraînement dans les locaux du Boxing Club Marmoutier. Tous ces rassemblements se sont passés dans une ambiance de convivialité et ont fait découvrir Marmoutier et son complexe sportif que beaucoup ont apprécié et envié.



Section	Lundi	Mercredi	Vendredi
Boxe Educative 6 à 9 ans			18h à 19h
Boxe Educative 9 à 12 ans		18h à 19h	
Boxe Educative, à partir de 13ans	19h à 20h30	19h à 20h30	19h à 20h30
Boxe Amateur	19h à 20h30	19h à 20h30	19h à 20h30
Boxe Loisir	19h à 20h30	19h à 20h30	19h à 20h30

## 21ÈME ANNIVERSAIRE DU COUNTRY CLUB LET'S DANCE DE MARMOUTIER

Reportée pour cause de pandémie, les 20 printemps du club de danse country Let's Dance, ont été fêtés avec un an de plus et avec panache, le samedi 4 juin 2022 à la salle multifonctions du Schlossgarten.



C'est au groupe de musiciens professionnels, Texas Sidestep, constitué d'André Kohler, à la pedal steel, Olivier Aslan, à la batterie, Bill Boschung, à la guitare, Alexandre Untz, à la basse, Aurélien Boileau, au chant et Christelle Kohler, au violon et chant, qu'est revenu l'honneur d'animer cette soirée festive. Plus de 300 personnes, dont des danseurs issus de 33 clubs alsaciens, lorrains et allemands, des amateurs de musique country et des habitants

de Marmoutier et des environs, ont ainsi pu entendre des morceaux de Keith Urban, Luke Bryan, Randy Houser, Zac Brown Band et bien d'autres, magistralement interprétés par le groupe et de la musique enregistrée pendant les pauses bien méritées de l'orchestre.

Un très grand merci à tous les bénévoles du club et au service technique de la ville, sans qui cette soirée n'aurait pas pu avoir lieu !



Vidéo de la soirée du 4 juin 2022 : <https://legacy.kizoa.com/Video-Maker/d385175341k8592129o1>

Après une pause estivale en juillet et août, les cours de danse reprendront le mardi 6 septembre à 19h pour les enfants de 6 à 14 ans et à 20h pour les ados et adultes débutants, novices et avancés.

Si la danse country vous plaît, venez-vous y essayer gratuitement pendant tout le mois de septembre.

Renseignements au **07 83 67 62 59**

Notre site : [www.countryclubletsdance.fr](http://www.countryclubletsdance.fr)

**Ingrid Töldte**

Vice-présidente du Country Club Let's Dance

## Toute l'équipe du Multi-Accueil poursuit son investissement dans le quotidien de la vie de la structure et propose divers projets dans le respect des mesures sanitaires.

Comme l'année dernière, l'équipe a proposé aux enfants la création de cartes de vœux à destination des personnes âgées de l'EHPAD de Wasselonne. Les familles fréquentant la maison de l'enfance ont également été invitées à y participer : près d'une centaine de cartes ont ainsi pu faire le bonheur « des papis et des mamies ».

Pour clore l'année 2021 en beauté, l'équipe au complet a souhaité créer son propre spectacle de Noël à destination des enfants accueillis au Multi-Accueil. Plusieurs scènes ont amené les petits et grands à voyager dans une atmosphère hivernale et enchantée, bercés par le son du ukulélé, de la guitare et de la flûte traversière. C'est avec plaisir que les enfants ont pu découvrir des personnages surprenants et des histoires magiques et le tout dans un décor somptueux créé par l'équipe.



L'année 2022 a débuté dans la jovialité avec la dégustation de la galette des rois et les bricolages associés pour fêter tous nos rois et reines !



Le 8 janvier 2022, l'équipe au complet a suivi une formation permettant à toutes de poursuivre avec de nouvelles connaissances le projet initié en début d'année : la communication gestuelle associée à la parole : C'est un outil de communication adapté aux tout-petits qui ne maîtrisent pas encore la parole, dès le moment où ils utilisent leurs mains pour faire des signes (bravo, au revoir). Il s'agit pour nous d'apporter des outils aux enfants pour qu'ils puissent s'exprimer plus facilement dans le but de répondre au mieux à leurs besoins. Cet outil de communication est également un tremplin vers l'acquisition du langage.



Le geste associé au mot beau

Nous poursuivons les festivités avec Carnaval et sa Cavalcade le 9 Mars où les familles ont été conviées !



Nous soutenons la journée mondiale de la trisomie 21 avec « L'opération chaussettes dépareillées ! » le 21 Mars



Avril est là, et le lapin de Pâques est passé au multi-accueil ...



Nous préparons encore bien d'autres projets pour 2022 avec professionnalisme et bonne humeur tels qu'une matinée spéciale pour nos futurs écoliers, des animations de contes par « Sophie raconte aux petits » ou des journées à thème (semaine du goût, halloween, etc..).

A bientôt pour de nouvelles aventures !



## LES GAGNANTS DU MOIS DE LA CHANCE

L'association des commerçants et artisans « Zunft » a organisé le lundi 3 janvier 2022 le tirage au sort de l'opération Noël 2021 : Mois de décembre, Mois de la chance, où tous les commerçants participants s'unissent pour mettre en valeur des bons d'achats pour fidéliser la clientèle.

L'opération a fait 167 gagnants en bons d'achat pour un montant total de 2940 €. La liste des gagnants est affichée chez les commerçants participants : Chaussures Dessert, Coiffure Aquar'elle, Électroménager Extra, Garage Houzelle, La Casa Pizza, Poterie Ernenwein, Restaurant Aux deux clefs, Restaurant L'Aura, Une Bouchée de Pains. Le tirage s'est déroulé en présence de Monsieur le maire de Marmoutier Jean-Claude Weil. La soirée de la remise des gros lots n'aura pas lieu cette année comme à l'accoutumée. Le président de l'association des commerçants Francis DESSERT et l'ensemble des commerçants participants ont décidé d'envoyer directement les 5 gros lots de 75 € par courrier aux heureux gagnants. D'autres clients ont reçu leurs bons d'achat de 15 € par voie postale. L'association des commerçants remercie sa clientèle qui soutient le commerce de proximité en ces temps difficiles.

## Repair Café

### Écologique... et Économique

Le samedi 5 mars dernier, Marmoutier a pu accueillir dans sa salle multifonction le mouvement repair café, qui avec ses experts bénévoles peuvent redonner une seconde vie à tous les objets que vous êtes sur le point de jeter. Une démarche économique en plus d'être écologique et qui marche aussi bien pour votre électroménager, que vos meubles, jouets, vêtements...

On peut retrouver des centaines de Repair Café entre la France, la Belgique, la Suisse et même hors de l'Europe puisque l'on retrouve ce mouvement aux Etats-Unis, en Inde et même au Japon. Cette fondation a donc fait escale à Mar-

moutier pour montrer aux habitants comment réparer un four, un aspirateur ou encore une machine à coudre. Une belle alternative au tout-jetable et sûrement un premier pas vers une société plus durable.



## QU'ELLES SONT BELLES NOS RÉGIONS !

Le périscolaire ALEF (Association familiale de Loisirs Educatifs et de Formation) l'Île aux Moussaillons de Marmoutier accueille les enfants de 3 à 6 ans scolarisés en maternelle.

Nous avons organisé un marché de Noël le 16 décembre dans le hall de la Maison de l'Enfance, les enfants ont fabriqué des décorations sur le thème de l'Alsace afin d'acheter des nouveaux jeux grâce à la cagnotte versée par les familles.



Nous continuons notre thème à travers les régions de France, comme à Paris. L'animateur Alexandre a fait une démonstration de skateboard aux enfants. Ils ont eu la joie de décorer un ancien skateboard et confectionner une tarte à la Parisienne.



Et ici en Bretagne, où nous avons organisé une semaine entièrement dédiée à cette région en découvrant chaque jour des goûters différents comme par exemple un cake au caramel au beurre salé, des yaourts bretons ou encore un bon chocolat chaud au caramel, des danses folkloriques, un repas avec des crêpes.



Nous partons, jusqu'à fin mai en Charente-Maritime, en Poitou et dans le Sud-Ouest. Danse, patois, Fort Boyard et découverte culinaire sont au programme.

Nous espérons organiser une fête de fin d'année afin de faire découvrir aux familles des activités régionales mais ceci reste encore à définir.

*Ikusi arte* (À bientôt en Basque) !

**Schlegel Audrey**, directrice du périscolaire  
« L'Île aux Moussaillons » de Marmoutier



## C'ETAIT AVANT ...

Après presque deux ans de pandémie et de restrictions strictes, c'est avec la plus grande joie que nous avons pu mettre fin, mi-mars au « bal masqué » du périscolaire ! Nous pouvons à nouveau profiter des visages et des sourires de chaque enfant dans une nouvelle organisation, qui laisse place cette fois-ci à la pédagogie de liberté et à la libre circulation dans le périscolaire.



## FLASH-BACK : SORTIES & ACTIVITES

Sortie patinoire mercredi 26 Janvier à l'Iceberg de Strasbourg : Cela faisait longtemps que les enfants n'avaient pas patiné ! Après avoir chaussé les patins et enfilé casques et gants, il ne leur restait plus qu'à se laisser glisser. Même les plus fébriles se sont lancés sur la piste glacée. Ce fût une très bonne après-midi pour les petits comme pour les grands.

Grande joie Mardi 1er Mars à l'Île aux Enfants pour Mardi-Gras. Princesses, licornes, cowboys, indiens, Spiderman ou encore Harry Potter ont envahi les locaux du périscolaire dans une ambiance très festive.

Dans cette même journée et dans le cadre d'une action à la parentalité, nous avons organisé de 19h à 21h, un atelier de produits ménagers écologique & naturel, ouverts à tous les parents et animé par Clémence POUCKET « L'Avis en Vert ».



Le but premier était de préserver la santé en sensibilisant aux produits nocifs qui nous entourent dans l'environnement. Chaque participant a ainsi appris à fabriquer ses propres produits comme par exemple un nettoyant multi-usage, une lessive ou encore un déodorant, élaborés à partir de vinaigre blanc et d'huiles essentielles ou de savon de Marseille. A l'issue des différentes démonstrations et fabrications, chaque invité est reparti avec les recettes et les produits de sa conception pour une expérimentation en situation réelle à la maison.

Direction Strasbourg le Mercredi 30 Mars ! Le savoir a été à l'honneur avec la sortie au centre de découverte des sciences « Le Vaisseau ». De nombreux ateliers sur la thématique des sciences, et adaptés à tous les âges, ont été proposés aux enfants. Une belle journée remplie de découvertes et d'expériences ludiques.

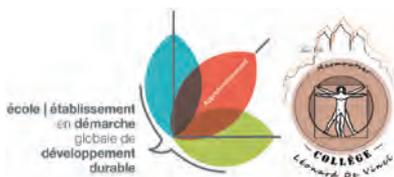
## RETOUR SUR LES VACANCES !

**Vacances de Février :** « Lucky Luc ». Décors de western, accessoire du cow-boy, atelier culinaire et jeux en tout genre, ainsi que l'intervention de « N'Joy » pour un jeu collectif riche en énigmes ont été au programme de la semaine du 7 au 11 février 2022.

**Vacances d'Avril :** « Printemps enchanté et Pâques en folie » étaient les thèmes de la petite semaine du 11 au 14 avril 2022. Au programme balade matinale dans la nature, land 'art, atelier culinaire et chasse aux oeufs. Et pour finir, l'intervention de « Ô Temps d'Envies » pour une fabrication de bougies.



## LA SCOLARITÉ AVEC DES PROJETS AU COLLÈGE LÉONAD DE VINCI



Les 362 élèves du collège passent une année centrée sur le travail en classe mais continuent à bénéficier de nombreux projets organisés par leurs enseignants.

Les sorties sont culturelles autour du théâtre avec des spectacles proposés par l'Espace Rohan à Saverne, comme « gens du pays » avec les 4<sup>o</sup> ou « la guerre de Troie (en moins de deux) » avec les 5<sup>o</sup> ou encore, au Centre Culturel Pôle Sud à Strasbourg pour un atelier de pratique artistique danse pour les 4<sup>o</sup> autour du spectacle « Portraits ». Les 6<sup>o</sup> profitent d'un parcours autour de la danse en 2 spectacles : « Jusqu'à l'os » et « Body bagarre » avec le théâtre du marché aux grains à Bouxwiller. Les sorties sont aussi cinématographiques avec la participation des 4<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> au dispositif soutenu par la CEA « collégiens au cinéma » en partenariat avec le Ciné Cubic à Saverne, mais aussi le festival en langue allemande en Alsace : Augenblick pour les 5<sup>o</sup> et l'option langue et culture européenne 4<sup>o</sup>/3<sup>o</sup>. Nous accueillons aussi des artistes au sein du collège. En effet, grâce à un projet ACMISA, nous accueillons Justine BAHN qui va faire travailler tous les élèves de 6<sup>o</sup> par classe sur les « criées poétiques ». Jusqu'où, iront crier les élèves ? En 4<sup>o</sup>, nous accueillons 2 compagnies différentes. « La meute » qui va travailler autour d'un spectacle sur la différence, et la compagnie des méridiens en résidence à l'Espace Rohan qui va mener des ateliers et débat autour de la lecture théâtralisée « Michèle, doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ? ».

La prévention est aussi au cœur de la préoccupation de l'équipe éducative : Cette année, la priorité a été donnée à la prévention dans les usages du numérique. En effet, l'exposition « Promenons-nous dans le web » permet aux élèves de 6<sup>o</sup> d'appréhender les dangers des réseaux sociaux lors d'échanges avec les animateurs du réseau d'animation jeunes du pays de Saverne. Dans le cadre d'un projet CESC, l'association « génération numérique » est intervenue sur « les dangers d'internet » pour les 5<sup>o</sup>, et sur « médias et sexualité » pour les 3<sup>o</sup>. Le sujet du cyber-harcèlement a été abordé à chaque fois. En complément, une soirée

débat sur « nos ados, la génération numérique » a été organisée pour les parents. Serait-ce le début d'un cycle, de soirées débat à propos des adolescents au sein du collège ? L'exposition « 13/18 question de justice », axée sur la thématique des droits et des devoirs des mineurs a permis d'éveiller les consciences de nos élèves de 4<sup>o</sup> et de 3<sup>o</sup>.

La certification KMK a concerné cette année une quinzaine d'élèves de 3<sup>o</sup>. C'est un examen qui, en cas de réussite, permet d'attester un niveau de langue A2 ou B1. La certification en allemand est proposée gratuitement aux élèves volontaires des classes de 3ème. Les élèves intéressés s'inscrivent auprès de leur professeur d'allemand. Le diplôme est délivré par la KMK d'Allemagne ("Kultusministerkonferenz" ou "Conférence des ministres de l'Education" des Länder, équivalent du Ministère de l'Education Nationale en France). Pour obtenir un niveau, il faut réussir toutes les épreuves, dans l'ensemble des activités langagières - il n'y a donc pas de compensation via le calcul d'une moyenne. Un élève à qui l'on atteste le niveau B1 aura donc réussi le niveau B1 dans les cinq activités langagières. Si dans une des cinq activités langagières il n'obtient que le niveau A2, la KMK lui attestera le niveau A2. Dans ce cas, le Rectorat délivre des attestations de réussite partielle, où les réussites par activité langagière sont indiquées. En anglais, pour la première année, les élèves de 3<sup>o</sup> ont aussi tous passé le test EVALANG en ligne qui permet de donner à l'instant T à chaque élève son niveau dans différentes activités langagières.

L'heure est la préparation du DNB. Le DNB blanc a eu lieu en conditions réelles avant les vacances de printemps. Les élèves préparent leur oral du DNB qui aura lieu le 08 juin. Afin de se préparer, ils bénéficient d'un oral blanc qui se déroule devant la moitié de la classe en présence d'un jury « blanc » de 2 professeurs. Grâce à cette organisation, les conseils sont mutualisés tant sur la forme que sur le fond.

Grâce au projet « la mare, refuge de la biodiversité » présenté au PEJ (protéger l'environnement j'adhère), nous avons pu bénéficier de l'intervention de Solenne CARDINE du Centre Ethic Etape-la Vie en Vert de Neuwiller-les-Saverne auprès d'une classe de 5<sup>o</sup> dans le cadre de la réhabilitation de la mare. La mairie de Marmoutier nous a assuré un soutien logistique pour créer un espace plus adapté autour

de la mare. Notre ambition est de réaliser un espace pédagogique afin d'accueillir les classes de l'école primaire de Marmoutier dans le cadre de la liaison inter degré. Ce serait une façon originale et pédagogique d'approcher le collège pour nos futurs 6°, n'est-ce pas ? Ce projet met en évidence la poursuite par notre établissement de la démarche E3D soutenue par la Communauté Européenne d'Alsace. Nous sommes au niveau approfondissement. La référente E3D, Mme Suhr, professeur d'EPS anime avec régularité des réunions pour les éco-délégués élus dans chaque classe. Elle a créé avec l'aide du CPE et le soutien du RAJ, « le club nature » le vendredi à la pause méridienne. La journée citoyenne du 08 avril a été un point d'orgue dans notre démarche d'éducation au développement durable. Soutenue financièrement par la CEA, nous avons pu mener de nombreuses activités variées au nombre de 3 différentes par niveau. Les éco-délégués ont lancé la journée devant leur classe.



Les 3° ont rencontré des membres de l'association active « Sea Sheperd », ils ont fait leur bilan écologique dans le collège avec des volontaires du service civique de la CEA, ils ont observé la métamorphose du paysage grâce à un parent d'élève travaillant au Parc Régional des Vosges du Nord. Les 4° ont fait un Escape Game autour des objectifs du développement durable, ils ont également réalisé des poubelles de tri pour chaque salle, ils ont présenté par groupe un travail relevant de l'argumentaire sur un thème choisi dans le film - qui a ouvert l'année E3D - vu au Ciné Cubic en début d'année : « Bigger than us ». Tous les 5°, ont ouvert leur journée par une course

solidaire dont les dons de parrainage seront reversés à l'association de Marmoutier « du sapin au baobab ». L'association, par le biais de Dominique Maglott, est venue intervenir auprès de chaque classe de 5° en amont de cette journée. Les opérations de solidarité sont connues de l'ensemble des élèves. Puisqu'avant les vacances de Noël, chaque année l'établissement collecte auprès des familles des denrées alimentaires pour La banque alimentaire et les jouets pour les Resto du cœur. Après la course solidaire, 2 des 3 classes de 5° ont bénéficié une intervention sur le Zéro déchet par l'association « Eco-harmony » et ont fabriqué eux-mêmes des pastilles pour lave-vaisselle. La dernière classe avait un projet de nettoyage autour du collège qu'ils ont mené malgré la météo des plus maussades. Ils ont bravé la météo pour tous leurs projets, bravo ! Les 6° ont réalisé une fresque du climat par groupes mettant en relation les causes et les conséquences du réchauffement climatique, ils ont aussi bénéficié d'une exposition consacrée au dessin de presse prêtée par la CEA « dessine-moi l'écologie ». Les volontaires du service civique de la CEA ont amené les élèves à réfléchir sur le sens des dessins présentés sur le sujet de la sensibilisation écologique. Les élèves ont profité d'une sensibilisation à la vie des abeilles et les plantes mellifères animée par un agent de l'établissement. Ils ont planté 3 arbres autour de la mare, et ont réalisé quelques plantations. Enfin, la restauration scolaire avait préparé un repas végétarien et local au déjeuner. L'ensemble de l'équipe éducative, enseignants, membres de la vie scolaire, agent de la CEA ont accompagné les élèves dans cette journée unique qui a emporté l'adhésion de tous.

En cette fin du mois d'avril, l'année va encore se dérouler dans le travail scolaire et les projets pédagogiques, afin de permettre aux élèves de progresser et d'envisager la poursuite de leur scolarité dans les meilleures conditions. Les certifications ASSR1 pour les 5° et ASSR2 pour les 3° sont programmés au mois de mai et juin. Les élèves de 3° et leurs familles vont se centrer sur l'examen du DNB mais aussi sur l'orientation. En effet, pour les plus grands du collège, la perspective d'un nouvel établissement se profilera plus vite qu'ils ne le croient.



La structure du collège 2022/2023 prévue à cette heure sera de 12 classes + 1 classe ULIS. La rentrée des élèves est prévue le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022. La rentrée des 6° se fera dès 7h50 pour la journée. Les demi-pensionnaires seront accueillis au restaurant scolaire. Les élèves de 5°, 4° et 3° feront la rentrée de 14h à 17h. Les bus fonctionnent aux horaires habituels ce jour-là.

**Véronique LUTZ**, Principale du Collège

16 Maison des services  
du pays de Saverne

  
Communauté de Communes  
du Pays de Saverne

le **RDU**

de la rentrée

à la

# Journée de l'intercommunalité

*L'événement CCPS*

**Dimanche  
11  
septembre  
2022**

*RÉSERVEZ  
votre journée !*

- ❖ ATELIERS DÉCOUVERTE DES SERVICES ET DES PROJETS,
- ❖ ANIMATIONS MUSICALES,
- ❖ SPECTACLES,
- ❖ ACTIVITÉS TOUS PUBLICS,
- ❖ RESTAURATION SUR PLACE

Plus d'informations :  
[www.cc-paysdesaverne.fr](http://www.cc-paysdesaverne.fr)



**Communauté de Communes**  
du Pays de Saverne

## LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE anciennement RAM) ET LEURS MISSIONS

Les Relais Assistants Maternels, devenus RPE (Relais Petite Enfance), depuis la loi d'Accélération et simplification de l'action publique (dite loi Asap) de décembre 2020 (*ordonnance n° 2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles | 5°, article L. 214-2-1*), ont désormais pour missions :

### L'information à destination des familles :

- Informer sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire
- Favoriser la mise en relation avec l'offre d'accueil
- Valoriser l'offre de service du site monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne
- Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.

### L'information à destination des professionnels :

- Informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel
- Informer et accompagner les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr
- Proposer des temps d'échange et d'écoute et organiser des ateliers d'éveil
- Accompagner le parcours en formation continue
- Lutter contre la sous activité subie et promouvoir le métier d'assistants maternels

Depuis septembre 2021, le RPE, antenne de Marmoutier, propose des ateliers d'éveil et de psychomotricité, à destination des enfants et des professionnel(le)s assistant(e)s maternel(le)s, les mardis et vendredis matin en alternance, au sein de la Maison de l'enfance « L'Orée des Cormier » de Marmoutier. Il offre également des temps d'échange lors de soirées à thème et de soirées créatives, et propose des formations continues aux assistants maternels (secourisme, développement de l'enfant, Droits et devoirs professionnels...).

A partir de septembre 2022, quelques nouveautés

**Les activités d'éveil seront proposées les lundis matin à ALLENWILLER et les vendredis matin à MARMOUTIER**

Voici quelques réalisations effectuées par les enfants lors des temps de rencontre

### Pour plus de renseignements

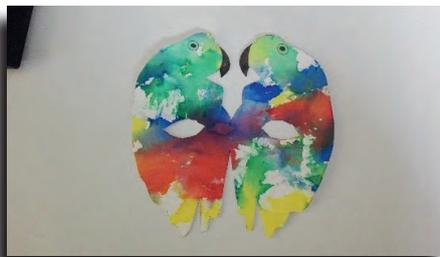


Relais Petite Enfance Antenne Marmoutier  
1 allée de Sasbach-Obersasbach  
67440 MARMOUTIER

**Téléphone** : 03 67 41 00 02

**Mobile** : 07 84 81 83 69

**Courriel** : [rpe-marmoutier@cc-saverne.fr](mailto:rpe-marmoutier@cc-saverne.fr)



## Don du Sang



Le 9 mai 2017, nous organisons notre première collecte à Marmoutier. Cela fait donc 5 ans que nous œuvrons pour inciter le maximum de personnes à venir donner leur sang. Pour « commémorer » cet anniversaire, l'Amicale a proposé aux donateurs venus à la collation du mois de janvier dernier de gagner un panier garni et c'est le ticket de Monsieur Laurent Alexandre de notre commune qui a été tiré au sort. Une façon pour nous de le remercier et de vous remercier pour votre engagement !

Vous avez le pouvoir de contribuer à soigner des malades, alors rejoignez-nous lors des prochaines collectes qui auront lieu **le 5 août** et le **21 novembre** prochains. Nous ne le répéterons jamais assez : les produits sanguins ont une durée de vie limitée ; c'est pour cette raison qu'il est primordial de donner son sang régulièrement. Qui sait, si demain nous n'aurons pas nous-même besoin d'un don ?

Nous comptons sur vous !



## Communes sans Frontières

### MARCHÉ DE NOËL



L'Association Communes Sans Frontières souhaite organiser un Marché de Noël le **SAMEDI 26 NOVEMBRE** et le **DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2022** dans la Salle Multifonctions du Schlossgarten.

Réservez-vous d'ores et déjà cette date pour vos cadeaux de Noël en soutenant le savoir-faire d'artisans locaux et d'ailleurs.

L'Association proposera également une buvette et une petite restauration.

## SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE

La guerre en Ukraine perpétrée par le régime dictatorial et hégémoniste du président russe Vladimir Poutine a fait déplacer 8 millions de personnes à l'intérieur du pays et fuir, dans les pays limitrophes ou accueillants, 3 millions d'hommes, femmes et enfants. La municipalité, qui a à cœur d'appliquer les valeurs de Liberté, Égalité, Fraternité de notre république, a proposé d'héberger deux des cinq familles ukrainiennes installées à Caritas « Air et Vie » depuis 3 mois.

Il s'agit de la famille de Mila Dogmo d'origine camerounaise, sa femme Youlia, enceinte et leurs trois enfants Adrian, Daniel et Maëlys, scolarisés à Marmoutier. Ils seront hébergés dans la maison 7 place du Général de Gaulle (anciennement Lehmann). Des travaux de rafraîchissement sont en cours, réalisés par Mila et des bénévoles venus lui prêter main forte. Youlia, qui disposait d'un jardin près de leur domicile à Kharkiv, a souhaité cultiver quelques légumes dans le jardin du presbytère. Cela a été rendu possible grâce à la signature d'une convention entre la mairie, la paroisse et le père Claude. Nous les en remercions. Toute la famille espère s'y installer avant la fin du mois de juin.



La 2ème famille est celle d'Amiran et Anna, leur fille Milana, également scolarisée et la grand-mère Olga, originaires de la ville d'Odessa. Ils seront hébergés dans l'appartement meublé de l'ancienne gare, après quelques réparations.



Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, suite à ma demande d'hébergement, m'ont proposé des studios, appartements ou maison. Toutes celles qui ont ramené du matériel et des vêtements à la mairie. Ils seront triés et utilisés une fois les familles installées. Je remercie également Iwona, présidente de La Forge et les généreux donateurs, pour la cagnotte qui a été constituée via un compte dédié. Elle a servi à acheter des matelas, oreillers et autres objets nécessaires. Merci également aux artistes chapeautés par Sonia Riehl, qui ont organisé une soirée très

conviviale de contes, chants, danse et musique, en soutien au peuple ukrainien. Un grand merci au service technique de la ville pour leur disponibilité et leur aide efficace.

Je finirai par cette phrase de Michel Rocard, souvent citée de manière tronquée: « La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde mais elle doit en prendre fidèlement sa part ».

**Ingrid Töldte**

Adjointe au vivre ensemble et relations internationales



## QUELQUES INFORMATIONS SUR L'OMSLC : L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS, LOISIRS ET DE LA CULTURE

### Marché de Noël

À la fin de l'année 2021, l'OMSLC a souhaité remettre en place le traditionnel Marché de Noël sur la place de l'Abbatiale.

Au vu de la situation sanitaire, des chalets ont été gratuitement mis à disposition des associations membres, ainsi qu'à des artisans/entrepreneurs pour leur donner un petit « coup de pouce ».



Le marché de Noël sera reconduit cette année, avec, nous l'espérons, plus d'associations !

### Récup'art



Nous avons dans un second temps aidé au festival « Récup'art » en partenariat avec la Mairie. Buvette, tartes flambées et grillades étaient ainsi proposés durant le week-end du 28 et 29 mai.

Nous avons hâte de vous retrouver bientôt pour d'autres manifestations !

**L'équipe de l'OMSLC**

omslc.marmoutier.fr -  
omslc@marmoutier.fr

# ERNENWEIN

céramistes et artisans d'art



## ERNENWEIN, céramistes et artisans d'art

«La richesse culturelle de Claude Ernenwein est époustouflante : mais ne parler que de cela serait occulter son talent à façonner, cuire et décorer la terre.

*La chaleur de son accueil, la jeunesse de sa pensée et le plaisir de rencontrer un homme exceptionnel, inventif et curieux de tout, dont la rencontre et la conversation composent un échange exceptionnel, tant au niveau des idées que du partage des cultures».*

Métiers d'art d'Alsace - 2001  
Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace



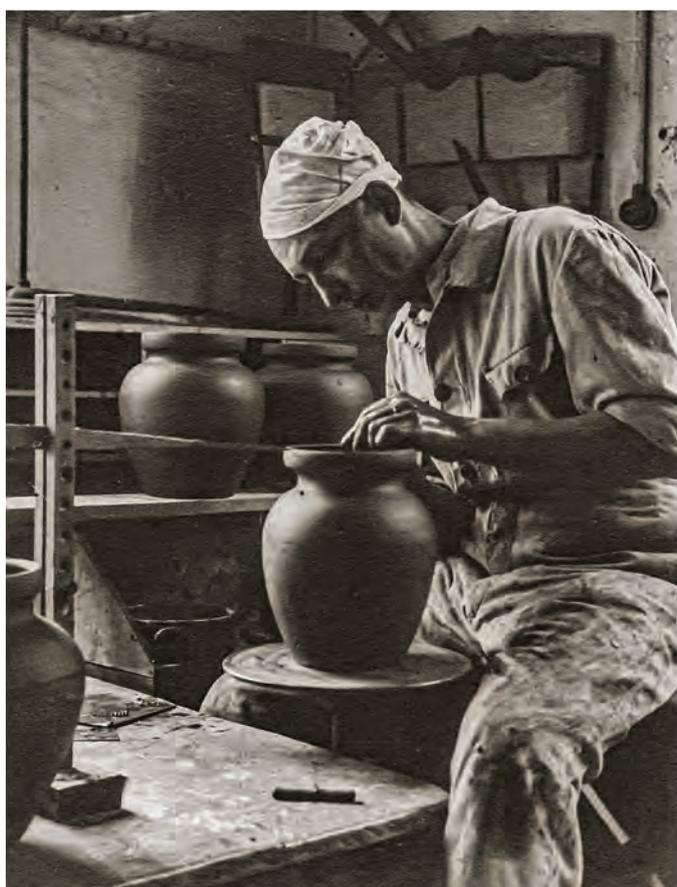
Depuis l'antiquité, l'Alsace connaît une importante activité céramique. Ce terme générique désigne la terre solidifiée par le feu, que ce soit de la poterie alimentaire, décorative, horticole ou utilitaire. Avec une matière première facile à extraire et un combustible quasi inépuisable, le bois, des artisans-céramistes s'établirent dans toute la région non loin des forêts. Interdits au centre des villes, par peur du risque d'incendie, ils installèrent leurs fours en périphérie des agglomérations. L'un d'eux fabriquait des tuiles dans le «Faubourg» sud-ouest de Marmoutier en 1781. Son emblème et ses initiales, «M-I», figurent toujours au-dessus de l'entrée de sa maison au bas du quartier Saint-Denis. À l'opposé de la ville, dans l'*Ackerhof*, un linteau de porte daté de 1614, témoigne de la présence d'un potier ; il arbore son emblème et ses initiales «I-N».

Quelques années auparavant on retrouve un autre potier à Marmoutier : Sebastian Lerch, *civis, figulus, senator huius civitatis* -bourgeois, potier, magistrat de la ville. Il est cité comme parrain dans un acte de baptême daté du 18 décembre 1607 et décéda le 4 septembre 1633.

Trois siècles plus tard, une de ses descendantes au VIII<sup>e</sup> rang, Thérèse Lerch (1880-1966), épouse Joseph Ernenwein (1877-1935) le 22 novembre 1904. Ce dernier, originaire de Soultz-les-Bains fut directeur d'école à Marmoutier de 1932 à 1935. De cette union naissent trois garçons : Ferdinand-Camille dit Camille (1905-1981), Jules (1907-1997) et André (1912-1944).

### Jules, le fondateur

Tandis que Camille étudie le droit, Jules, l'artiste de la famille, séduit par la poterie, fréquente l'école des Arts décoratifs de Strasbourg. André, le dernier de la fratrie, commence des études à la faculté dentaire. Dès que son emploi du temps le lui permet, il retrouve Jules durant ses séances de travaux pratiques pour le regarder travailler, émerveillé par tant de dextérité. À la fin de ses études, Jules embrasse le métier de potier (à gauche), métier qu'il exercera pratiquement jusqu'à ses derniers jours.



Ayant repéré un filon d'argile propice pour la céramique près de la sortie sud de Marmoutier, il achète le terrain, y fait construire un atelier de poterie en 1932 et fonde sa propre entreprise. À droite, la chambre de cuisson en maçonnerie réfractaire du four original, toujours en parfait état de fonctionnement.

André, fasciné par l'activité de son frère renonce à ses études et le rejoint sans tarder. Ils s'associent et, le 15 octobre 1934, transforment l'entreprise en une société en nom collectif : *Ernenwein frères*. Pendant que Jules tournait, façonnait et s'occupait de la cuisson, André réalisait les décors. Vases, cruches, assiettes, plats, statues, objets décoratifs, nains de jardin et autres animaux, constituaient l'essentiel de leur collection. Les deux passionnés, toujours à la recherche de l'excellence connurent rapidement un très grand succès, en Alsace évidemment, mais également dans tout le pays. Invité à l'exposition universelle de 1937 à Paris, Jules racontait : «*J'ai eu le privilège et l'immense honneur de travailler devant le Président de la République Albert Lebrun et de lui parler de mon art... Ce fut la première et la seule fois où j'ai sorti mon tour de l'atelier*».



Pour se diversifier, les frères Ernenwein se lancèrent dans la production de céramique horticole dont la forte demande les obligea à augmenter leur capacité de production. En 1942, l'année du mariage de Jules, ils achetèrent un nouveau four, le premier four électrique installé en Alsace, et occupèrent jusqu'à sept employés. Un an plus tard naît Claude, puis Nicole en 1946.

### Une époque très compliquée

Durant la deuxième guerre mondiale la poterie fut sollicitée pour fabriquer des pots à onguent destinés aux pharmacies allemandes, ce qui permit de maintenir une certaine activité, surtout vers les années 1943-44. De cette période, Claude se plaît à rapporter deux anecdotes :

Son père, Jules, d'une grande ingéniosité, s'était amusé à détourner sa machine à broyer l'argile de son utilisation première. Il la modifia pour l'adapter au broyage du colza, permettant ainsi d'en extraire, de l'huile végétale, une denrée rare et rationnée par l'occupant. Activité clandestine, mais jamais découverte, elle aurait pu entraîner de sérieuses conséquences.



Au centre  
Jules et André

Le second récit paraît encore plus invraisemblable par son dénouement. Dans les derniers mois de la guerre, un allemand vint à la poterie pour acheter un grand vase «*für den Garten - pour mettre au jardin*». Jules lui proposa ce qu'il avait de plus grand, mais aucun ne convenait. Devant l'insistance du visiteur, il l'emmena au grenier où il restait quelques pièces en réserve. L'allemand désigna un grand pot en haut d'une étagère : «*Dieser Topf ist genau was ich brauche, den möchte ich kaufen*». Jules s'empressa de descendre le pot qui, bizarrement, était à moitié rempli de sable. L'allemand l'embarqua tel quel, sans le vider, ni l'emballer. Quelques jours plus tard il revint et s'exclama : «*Ich habe alle zwölf gefunden - je les ai tous trouvés*» dit-il en brandissant douze petits drapeaux français à bout de bras. «*Ich bring sie zurück.... denn bald werden Sie sie nieder brauchen - Je vous les rapporte car bientôt vous en aurez besoin*». Ces drapeaux avaient été cachés dans ce pot et recouverts de sable, probablement à l'insu de Jules. L'incident n'eût pas de suites, grâce à l'incroyable compassion de cet allemand visiblement moins gagné par la doctrine de l'occupant... mais quelle frayeur !

Comme beaucoup de familles alsaciennes, les Ernenwein furent touchés par le malheur : André tomba comme «*Malgré-Nous*» à Wirbalis en Lituanie le 16 octobre 1944. Le choc fut terrible et Jules se résigna à continuer seul son activité.

## L'âge d'or des nains

Après la libération commença l'âge d'or des nains de jardin. La superbe collection d'une soixantaine de modèles, enrichie par presque autant de chiens, de chats, de biches, de poules, de canards, d'écureuils... et les inévitables champignons rouges à pois blancs, conféra à la poterie une notoriété internationale. Elle obtint de nombreuses récompenses et distinctions à Berlin, Karlsruhe, Milan, Florence, Londres, New York... «Jusqu'aux années soixante on sortait des milliers de pièces par an. Imaginez-vous qu'on exportait jusqu'en Amérique du Sud» confiait le potier en 1997 au magazine VSD.



Profitant de cet engouement, Jules, que la Mittelbadische Zeitung qualifiait de «König der Heinzelmännchen im Elsass – roi des nains en Alsace», fit aménager le terrain à côté de son atelier en un véritable parc d'exposition (ci-dessous). On y trouvait, mis en situation, de nombreux personnages, animaux et ornements de jardin. Le magasin, ouvert les dimanches, recevait beaucoup de visiteurs, accueillis et guidés par Jules qui les attendait sur un banc, à l'ombre du cormier, plus que centenaire.

Un tour au parc de la poterie Ernenwein, avec son bassin rempli de poissons rouge, faisait partie des incontournables points de passages lors des promenades dominicales. Enfants, nous ne rêvions plus de nos personnages préférés et de leurs exploits, la magie avait opéré, nous étions avec eux.



## L'arrivée de Claude

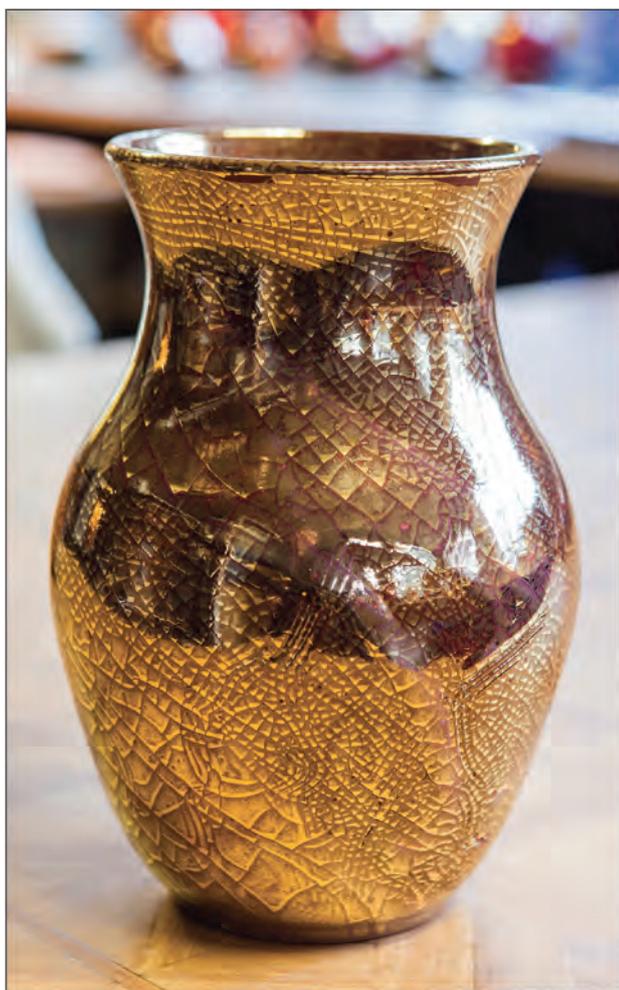
Alors que les autres enfants jouaient, Claude, dès ses quatre ans, venait déjà plonger ses mains dans la terre glaise chez son père. Il s'amusa à la triturer, c'était sa pâte à modeler. Tel un célèbre héros de bande dessinée : *il est tombé dedans, tout petit*. Cette passion, il ne l'explique pas, et le métier de potier sera une évidence. À peine âgé de onze ans, il signe, le 29 avril 1954 son premier décor sur un vase et deux

ans plus tard, tourne et décore seul son premier pot avec un couvercle (à droite). Ces deux pièces, il les conserve comme des reliques et ne les céderait à aucun prix.

Après son baccalauréat Claude prend des cours de gestion et de comptabilité, puis effectue un apprentissage du métier de potier et obtient le brevet de compagnon. «*Et depuis ce temps je n'ai jamais cessé d'apprendre*» dit-il modestement. Travaillant depuis toujours dans l'entreprise familiale, il en prend «*officiellement*» la tête le 1<sup>er</sup> octobre 1965.

Toutefois le patriarche continue à lui transmettre son immense savoir. Il le laisse choisir les thèmes des nouvelles collections et l'assiste jusqu'à la fin de sa vie.

La demande de nains de jardin tend à baisser, mais, avec son père, ils restent les derniers spécialistes en France et peut-être en Europe, à fabriquer ces petits personnages en céramique émaillée. Claude apporte des idées nouvelles en adéquation avec les mutations sociétales, tout en restant fidèle aux traditions de la maison. Grâce à sa remarquable dextérité, les métaux précieux liquides (or et platine), subliment les merveilleux décors des vases, plats ou autres objets décoratifs aux formes nouvelles et originales.



Avec sa curiosité instinctive et son obsession à toujours expérimenter pour mieux comprendre et progresser, l'artiste va jusqu'à réaliser des poteries avec les mêmes gestes, les mêmes procédés et les mêmes outils que ses ancêtres au néolithique (à droite).

Des centaines de pièces, les unes plus belles que les autres donnent une incroyable richesse et variété à ses salles d'exposition : «*Chaque objet que je fabrique est un objet unique et même s'ils se ressemblent, il n'y en a pas deux qui soient identiques*». En les regardant de près on ne peut que s'émerveiller devant tant de créativité, de douceur dans des formes et d'harmonie dans les couleurs. Observer l'artiste lorsque sa main effleure et caresse l'argile, lors du tournage, du modelage ou de la pose des émaux, est un moment rare et délicieux : son visage s'illumine, ses yeux pétillent... et il sourit, comme s'il voulait remercier la matière pour sa malléabilité et sa docilité à se transformer sous ses doigts. Une relation sensuelle, presque amoureuse entre la matière et le céramiste... «*mais c'est la matière qui décide quand je peux la façonner, la transformer, la décorer ou la cuire*» affirme-t-il. Et comme le disait le père André-Marie, moine bénédictin, éducateur, écrivain et potier : «*La main du potier ne produit pas la beauté. Elle ne fait que rendre visible à nos yeux une beauté enfouie, présente mais pas encore apparente à travers la matière en devenir*». C'est justement dans la spiritualité et dans son répertoire iconographique que Claude puise une grande partie son inspiration. Une série de tableaux reproduits à partir de miniatures de l'*Hortus Deliciarum*, ouvrage symbolique de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, plonge le visiteur dans la ferveur religieuse médiévale. Comment ne pas admirer ses crucifix très expressifs ou ses sublimes vierges à l'enfant très élégantes ? Tous ces sujets, au réalisme à la fois saisissant et apaisant, traduisent le mysticisme du céramiste.



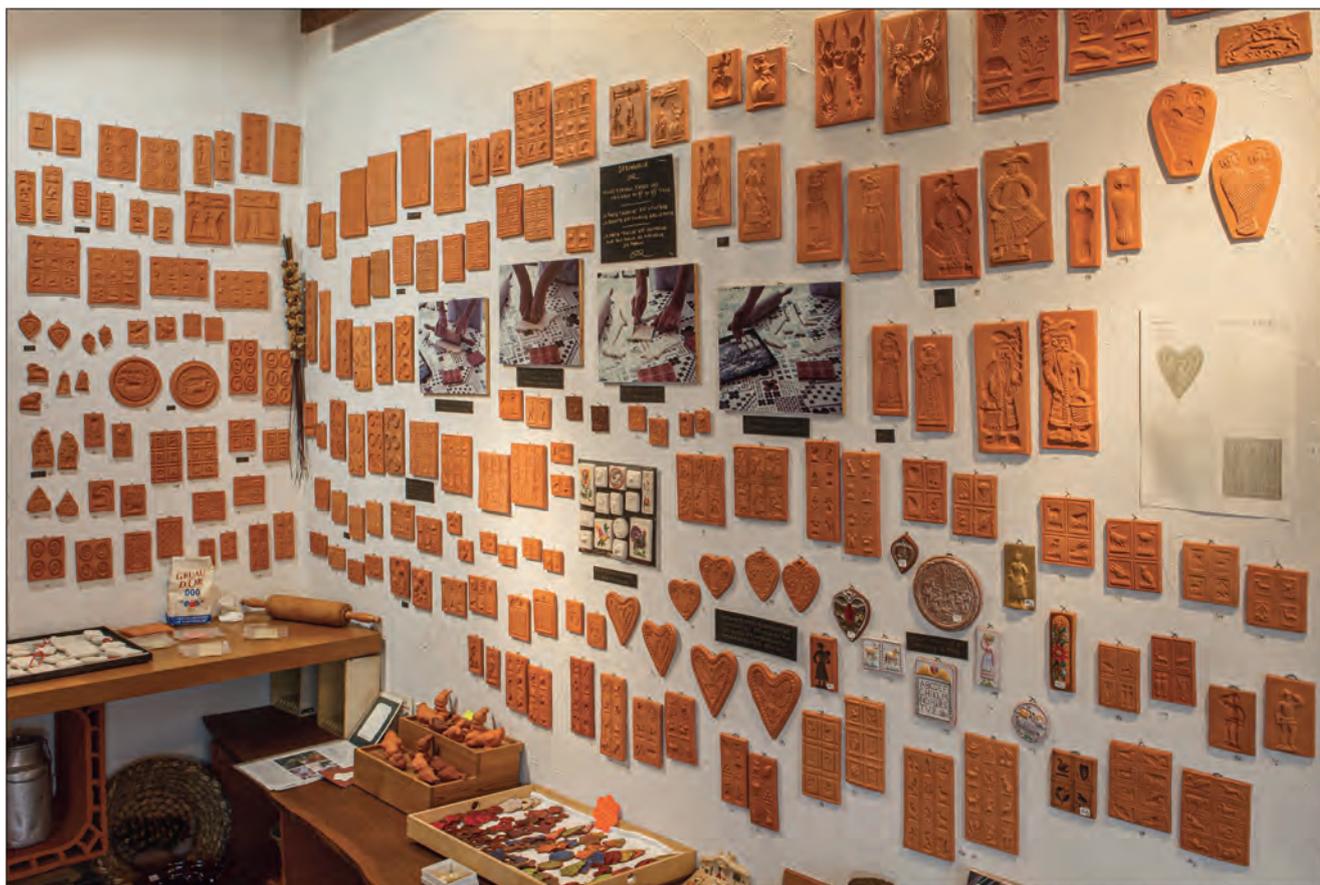
Son talent et sa créativité se font remarquer dans le monde de l'art et la presse spécialisée lui consacre une impressionnante série d'articles. Une fierté particulière fut l'hommage que lui rendit Jean-Pierre Pernaut dans l'ouvrage *Les 100 plus beaux produits de France* et son reportage diffusé au journal télévisé national.

## Un monde en miniatures

Au début des années 1970 Claude découvre un ancien moule en bois sculpté de motifs divers chez sa grand-mère. Fidèle à une tradition séculaire en Alsace, elle s'en servait pour imprimer ses décors sur les petits gâteaux, principalement ceux de Noël. L'origine de ces moules, appelés *Springerle*, remonte au Moyen-Âge.

Attiré et séduit par ces petits accessoires de notre patrimoine culinaire, il commence à les reproduire fidèlement en terre cuite pour en perpétuer la tradition (ci-contre, à droite, la copie de cet ancien moule retrouvé chez sa grand-mère). Ainsi commence l'aventure des *Springerle*, elle dure maintenant depuis plus de cinquante ans. Au fil du temps, à force de patience et de persuasion auprès des propriétaires pour en effectuer les copies, Claude s'est constitué une collection de plus de deux cents moules en terre cuite. Leurs motifs s'inspirent de la nature et de la société. Ils représentent des animaux, des végétaux, des personnages, leurs costumes, leurs traditions, leurs métiers, mais aussi des faits historiques





ou industriels. Sa collection, vraisemblablement une des plus importantes en Alsace, montre plus d'un millier de motifs différents exposés sur les quatre murs de l'une de ses salles d'exposition (ci-dessus).

Son investissement et son professionnalisme pour les *Springerle* ne s'arrête pas là : il va rechercher les différentes recettes de ces petits gâteaux et s'amuse à les réaliser lui-même. À force de tests, il a sélectionné la recette qui lui semble la meilleure pour la transmettre à ses amis et acheteurs et qu'eux aussi puissent réaliser ces fameux *Springerle*.

## Des œuvres impressionnantes

En poterie on peut pratiquement tout fabriquer, toutefois certaines créations exigent un savoir-faire exceptionnel et une parfaite maîtrise technique. Parmi les pièces les plus compliquées à fabriquer, deux viennent spontanément à l'esprit de Claude :

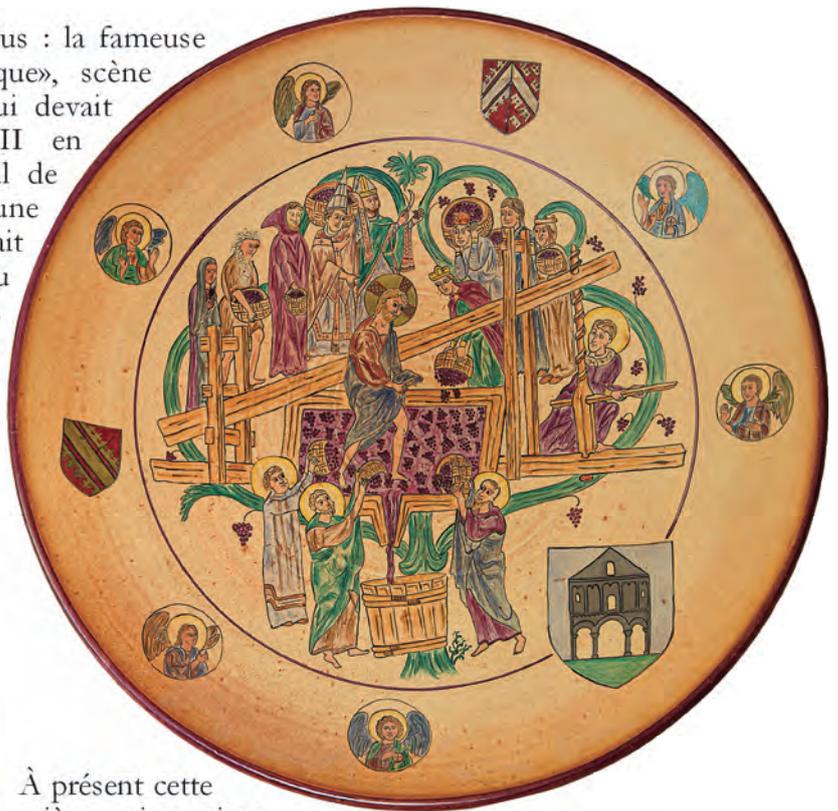
*«Mon père réalisa un éléphant, véritable chef-d'œuvre dont le moule se compose de quarante deux pièces.*

*Pour ma part ce fut une représentation du Bon Pasteur pour l'église du même nom à Strasbourg-Cronembourg. Avec le sculpteur Raymond Keller de Molsheim, nous avons conçu une céramique de plus de quatre mètres de haut, un assemblage gigantesque, composé de quatre vingt dix neuf pièces. Raymond en a fait le modelage et moi l'émaillage et les deux cuissons» .*

Une autre création, pièce unique que l'artiste se plaît à évoquer et dont il est particulièrement fier : un vase d'environ quarante centimètres de haut, décoré de centaines de petites fleurs d'or et de feuilles en platine. *«Un travail de patience et de minutie, où la notion du temps ne compte pas».*



Et celle à laquelle il tient le plus : la fameuse coupe décorée du «Pressoir mystique», scène inspirée de l'*Hortus Deliciarum*, et qui devait être offerte au pape Jean-Paul II en 1982. En effet, le conseil municipal de Marmoutier, sur le point d'obtenir une audience auprès du Saint-Père, avait commandé cette œuvre spécifique au céramiste pour la remettre au pontife. Malheureusement la réception ne put se faire et la coupe resta chez le potier.



À présent cette pièce unique tient compagnie aux deux plus anciennes productions conservées dans la poterie : l'alsacienne à la robe rouge (couleur obtenue à partir d'oxyde d'uranium) datée de 1937 et deux nains de 1938 qui, malgré trois quarts de siècle passés à l'extérieur, exposés à toutes les intempéries, gardent leur magnifique patine.



## Le cerveau de l'artiste

À l'étage, dans la seconde salle d'exposition, un objet insolite qui ne ressemble à rien de précis, trône sur un piédestal dressé au milieu de la mezzanine. Sa forme évoque un vase troué qui porte d'étranges enroulements, quelques attributs et de nombreux graffitis.

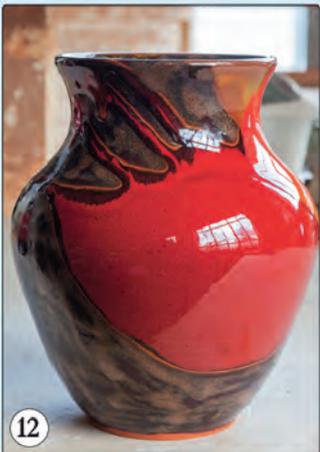
Que symbolise cette chose indéfinissable ? «*Mon cerveau et ma mémoire, c'est ma pièce emblématique, celle qui me correspond et pourrait me représenter*» répond Claude. En effet, en y regardant de près, on devine les circonvolutions cérébrales, un tiroir évoque les compartiments du cerveau, des trous et un éléphant suggèrent la mémoire, une oreille et un nez rappellent la mémoire auditive et olfactive, une lumière qui s'allume quand vient une idée... et bien d'autres symboles. Mais le plus surprenant, une multitude de dessins et de dates rappelant tous les événements de sa vie : communion solennelle, mariage, enfants, voyages, maison, etc. Et tout en haut le mot *Tanakan*, probablement une allusion à un médicament utilisé dans le traitement des troubles de la mémoire.



## Comment naît un vase

- 1 Malaxage de l'argile pour éliminer les bulles d'air.
- 2 Tournage de la motte d'argile.
- 3 Tournassage et finition.
- 4 Pose de l'anse sur une cruche.
- 5 Gravure de décors.
- 6 Pose de la signature et des numéros d'identification.
- 7 Séchage de l'argile avant sa première cuisson à 1030°.
- 8 À sa sortie du four la céramique prend le nom de biscuit.
- 9 Pose de l'émail.
- 10 Biscuits émaillés prêts pour la cuisson à 1140° (grès).
- 11 Les mêmes objets après leur cuisson.
- 12 Vase, après une cuisson différente à 1030° (faïence).
- 13 Pose des métaux précieux, or et platine.
- 14 Four prêt pour la troisième cuisson de l'or à 700°- 730°.
- 15 Vases et cruches à l'issue de cette dernière cuisson.





## Des œuvres signées

Depuis 1934, tous les objets qui sortent de l'atelier portent un ou plusieurs poinçons. Pour rappeler l'origine alsacienne de leur production, Jules et André posaient la marque d'une cigogne avec le «M» de Marmoutier et signaient avec un vase à anses entouré de l'inscription «ERNENWEIN FRÈRES».



Au décès d'André, Jules conserva le poinçon, mais lima ces deux inscriptions (à droite).

Claude, dans la continuité de ses prédécesseurs, estampille toutes ses pièces avec le logo de la cigogne coiffée de «ERNENWEIN MARMOUTIER ALSACE» (à gauche), à l'exception des personnages de la crèche alsacienne. Sur ces figurines il appose l'empreinte «K E R», rappelant les noms de leurs créateurs : «K» pour Keller Raymond, «E» pour Ernenwein Claude et «R» pour Rumpler Marguerite, l'initiatrice du projet (à droite).



## Une œuvre familiale

Dès qu'il le pouvait, Camille quittait la vie trépidante de la capitale alsacienne pour retrouver ses racines maurimonastériennes, son frère et sa famille. Invariablement il montait au sommet de la Kopp pour se détendre et se ressourcer à l'ombre du majestueux tilleul, arbre deux fois centenaire planté à l'époque de la Révolution. Ces ballades lui procuraient un grand bonheur, et lui permettaient de retrouver avec sérénité sa vie professionnelle à Strasbourg.

Fin des années 1970, un dimanche après-midi, alors qu'avec Jules ils contemplaient le panorama du haut de la colline, Camille s'interrogeait : «*Que pourrions-nous faire pour Marmoutier ?*». La réponse ne tarda pas. Sur le trajet du retour, Jules s'arrêta devant l'une des croix à niche de l'ancien chemin du Rosaire : «*Voici ce qu'on pourrait faire - dit-il en désignant un Bildstock - redonner vie à ces monuments en remettant de nouveaux décors dans leurs niches.*».



Arrivés à l'atelier ils présentèrent l'idée à Claude qui s'empressa de la soumettre à la municipalité. Le Maire, enthousiasmé par l'initiative, proposa de prendre en charge la restauration des vestiges existants et le remplacement des croix disparues.

Camille créa et dessina les scènes des quinze mystères du Rosaire, Jules les reproduisit sur la céramique en 1980 et Claude en effectua les trois cuissons.



## Épilogue

«*Quand je me retrouve dans mon atelier, je suis un homme heureux. Je revis et il m'arrive d'oublier tout ce qui m'entoure... même mes petits bobos*» concède le discret céramiste d'art.

Faire vivre cet endroit magique, chargé de tant de souvenirs et d'émotions, jusqu'au centième anniversaire de la poterie d'art créée par son père en 1932 ? «*Évidemment que l'idée m'a effleuré...* » avoue Claude. Puis, après un silence révélateur, un grand sourire illumine à nouveau son visage.

*Merci Claude pour la chaleur de ton accueil, ta générosité, ton humour et ta délicatesse.  
Merci de m'avoir confié l'histoire de ta vie et de ta famille.  
Merci de m'avoir ouvert les portes de tes archives.*

Jean-Paul Lerch

## "RÉCONCILIATION SUR LES CENDRES"

Ce voyage mémoriel intitulé « Auschwitz 1942-2022 La Réconciliation sur les cendres » et préparé pendant plus de deux ans, s'inscrit dans le cadre du projet « Mémoire et citoyenneté » élaboré par l'association « Valeurs de la république-Pro-Patria » et son président, le colonel Norbert Zorn.

Du 21 au 26 mai, 125 personnes (élu.e.s, dont Jean-Claude Weil, maire de Marmoutier, Ingrid Töldte, adjointe à la mémoire, présidents et membres d'association, professeurs, élèves, etc.) ont effectué un devoir de mémoire les emmenant à Auschwitz-Birkenau en Pologne puis à Dresde en Allemagne.

Nous avons tous vu des images, des films, entendu des témoignages sur l'indicible horreur qui avait cours dans le plus vaste camp de concentration et d'extermination du III<sup>ème</sup> Reich, édifié en Pologne. Qui n'a pas en mémoire cette inscription d'un cynisme total « Arbeit macht frei » (Le travail rend libre) à l'entrée du camp d'Auschwitz ? Ces baraquements où s'entassaient des centaines de personnes, ceints de grillages surmontés de barbelés ? Les miradors, les potences, les chambres à gaz et les fours crématoires...

Mais de voir, dans une logique de récupération, de tri et de recyclage, poussée à l'extrême, les amoncellements de chaussures, lunettes, valises, cheveux... Donne la nausée ou fait couler un flot de larmes irrépressible... Mais des milliers de torrents de larmes ne laveront jamais cette infamie affligée à l'humanité par la barbarie nazie.



A Birkenau, au monument international aux victimes du camp, durant la cérémonie présidée par la consule générale de France à Cracovie, Mme Anne Schmidt-Rioux, ont été lus les noms des 80 personnes de Marmoutier, Schwenheim et des villages alentours, déportées et tuées par les nazis. Le comportement exemplaire des élèves de la classe de défense du lycée Adrien Zeller de Bouxwiller et l'accompagnement vocal par le quatuor « La clé des chants » leur ont rendu, à

eux ainsi qu'au 1,5 million d'autres victimes de ce camp, toute leur humanité et dignité. Lors de la lecture de la prière universelle par le père Claude Druï puis du kaddish par Daniel Aaron, bien que ne comprenant pas l'hébreu, chacun d'entre nous a pu éprouver, au plus profond de soi, ce besoin nécessaire de la « réconciliation sur les cendres », en partageant la souffrance et le calvaire des communautés juives, et tziganes, mais aussi des homosexuels, communistes et résistants, assassinés.

De retour de ce voyage, une seule chose me paraît indispensable à retenir et à partager :

Que tous les citoyens et lycéens du monde se rendent dans ces lieux. Non pas pour toucher l'abominable du doigt et avoir envie de hurler au monde entier « Plus jamais ça » mais surtout pour redoubler de vigilance partout et toujours, afin de ne pas tuer dans l'œuf les prémices d'une telle idéologie !

**Ingrid Töldte**  
Adjointe à la Mémoire

## ON CHANTE À MARMOUTIER

10 chanteurs, peut-être 11 si une surprise se prépare... Ils sont issus d'émissions télévisées musicales célèbres... Ils aiment la chanson Française et ont décidé de se rassembler pour présenter un concert à Marmoutier le Samedi 6 Août 2022 à la salle Multifonctions.

Venez découvrir le spectacle et reprendre avec les artistes ces airs célèbres.

Au programme : des tubes d'hier, d'avant-hier et d'aujourd'hui, destinés à ravir les spectateurs de tous âges.

Les artistes seront sur scène bénévolement. Les fonds collectés par les concerts seront versés à une association caritative.

Si pour l'instant la liste des chansons interprétées n'a pas fuité, il y a fort à parier qu'on entendra des grands classiques allant de Claude François à Maître Gims, en passant par Hallyday, Luciani, Renaud, Piaf ou Julien Doré et d'autres...

Concernant les artistes présents la liste peut évoluer jusqu'à la dernière minute mais les noms de Violaine, Elodie, Dorian, Hervé, Léa (N'oubliez pas les paroles), Xam, Natacha, Kevin, Jade (The Voice), Lissandro (The Voice Kid)... ont été avancés.



Humour, émotion, costumes, mises en scène... Ne ratez pas ce spectacle à Marmoutier !

**LE SAMEDI 6 AOÛT 2022 à 21h**

**Salle Multifonctions**

Buvette et petite restauration à partir de **19h**

Tarif : **10€**, gratuit moins de 10 ans

Règlement à l'ordre de Théâtre Lagrange, à envoyer à Ingrid Töldte, 9 rue du berger 67440 Marmoutier. Merci de joindre une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse pour l'envoi du billet

Renseignements au 07 83 67 62 59



## L'ASSOCIATION « LA FORGE »

Centre de formation à l'expression artistique de Marmoutier, l'association « La Forge » vous propose tout au long de l'année des ateliers et stages pour tous les âges, dans différents domaines :

Pour les enfants : communication gestuelle, arts plastiques, arts du cirque, cuisine, bande dessinée, jeux en vrac

Pour les adolescents et adultes : dessin, peinture, arts du cirque, tournois « smash ultimate », yoga, cuisine, forge, vannerie, conception et fabrication de savons et des nouveautés depuis cette saison :



« Feng-shui/bien-être/harmonie », « cocktail danse » et « cocktail forme » !

Pour la prochaine saison, les ateliers et stages commenceront à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

En parallèle, La Forge vous propose également sa galerie d'exposition au 54 rue du Couvent : participants aux ateliers ou stages, artistes et artisans membres de l'association y exposent leurs œuvres tout au long de l'année.

Vous souhaitez des informations plus détaillées sur les ateliers et stages ? Vous inscrire ? Exposer à la galerie Tricéphale ? Faire partie de l'équipe joyeuse des bénévoles ? Faire un don à l'association ?

**Rendez-vous dans les locaux de l'association lors des permanences les samedis matin de 10h à 12h au :**

3, rue de l'hôpital à Marmoutier

Ou utilisez les outils disponibles suivants :

Tél : 03 88 70 52 03

E- mail : [laforge67@orange.fr](mailto:laforge67@orange.fr)

Facebook : LaFORGE-Marmoutier

## SOUTIEN AUX UKRAINIENS

Avec le soutien de toute la municipalité de Marmoutier, l'association a également organisé, quasiment dès le début du conflit, une collecte de fonds pour contribuer à venir en aide au peuple ukrainien. Cela en ouvrant un compte dédié exclusivement au transfert des dons de Marmoutier vers deux organisations fiables et transparentes en Pologne, où se "massent" la plupart des personnes réfugiées. Cet argent est consacré à l'aide aux familles. Pour faire un don, vous pouvez faire un virement ou envoyer un chèque à la Forge à l'ordre de " La Forge – Aide aux réfugiés ukrainiens". Les fonds seront transférés régulièrement tant que la situation le nécessitera. Vous pouvez faire un don unique ou plusieurs petits dons programmés en fonction de vos possibilités.

**Le compte spécial de La Forge « Aide aux réfugiés ukrainiens » :**

RIB : 10278 01535 00020728301 80

IBAN : FR76 1027 8015 3500 0207 2830 180 – BIC : CMCIFR2A

**Les deux organisations bénéficiaires :**

PAH (Action humanitaire polonaise) :

<https://www.pah.org.pl/en/ukraine>

PCPM (Centre polonais d'aide internationale) :

<https://pcpm.org.pl/en>

## La poterie de Grès au sel à l'honneur

Du 8 mai au 30 octobre 2022, le musée du Patrimoine et du Judaïsme Alsacien accueille une exposition temporaire qui met en avant les œuvres céramiques de Grès au sel. Cette technique qui a été importée du Westerwald (Ouest allemand) au XVIII<sup>e</sup> siècle consiste en la vitrification des céramiques par l'ajout de sel pendant la cuisson à haute température de ces dernières. Ce procédé assure l'étanchéité inaltérable de la poterie et rend ces créations aptes à conserver aliments et liquides (en plus de leur donner un aspect brillant et agréable au toucher). Cette exposition présente la multitude des formes, motifs et usages de ces poteries qui ont pour origine l'Allemagne bien sûr, mais plus localement proviennent de Betschdorf ou encore Saverne.



Sur cette même période, l'association des Amis du Musée accueillera trois conférences pour cette saison 2022.

### La guerre de Trente Ans en Basse-Alsace, le 5 juin

Daniel PETER, *Président de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs*

### À la découverte du judéo-alsacien, le 11 septembre

Alain KAHN

### Histoire de Marmoutier et de son monastère, le 9 octobre

Jean-Paul LERCH

Ces conférences auront toutes les trois lieu à la Salle communale (Ancienne Synagogue) à 15h et seront en accès libre.

Le reste du musée, riche de ses plus de 2000 objets reste une attraction forte de Marmoutier dans sa maison patricienne de 1590. Vous pourrez toujours y découvrir les traditions populaires alsaciennes et les coutumes du judaïsme.



**Le musée est ouvert de**

### Mai et octobre

*Les dimanches et jours fériés (10h-12h et 14h-18h)*

### Juin

*Les dimanches et jours fériés (10h-12h et 14h-18h) /  
Les samedis (14h-17h)*

### Juillet, août et septembre

*Du mercredi au samedi (14h-17h)*

*Les dimanches et jours fériés (10h-12h et 14h-18h)*

### Sur réservation toute l'année

Retrouvez des informations sur les expositions temporaires, le bâtiment du musée et nos collections sur notre site internet : [www.museedemarmoutier.fr](http://www.museedemarmoutier.fr)

Notre page Facebook : "Musée de Marmoutier"

## LE RETOUR DU PASS-LOISIRS

La commune de Marmoutier avec le soutien des associations locales a relancé, après plusieurs années d'arrêt (depuis 2018), les activités du Pass-Loisirs durant les vacances du mois d'avril. Un programme riche et varié a été proposé aux jeunes de 6 à 18 ans de notre ville.



En intérieur et en extérieur, et sous forme ludique, différents ateliers ont permis aux enfants de découvrir et s'initier à une multitude de sports et autres activités culturelles et artistiques, encadrés par les intervenants des associations. Le but étant de proposer aux enfants de trouver une activité qui puisse leur convenir et surtout de les occuper

autrement pendant leurs vacances scolaires.

Au final 160 inscriptions ont été enregistrées. Une belle réussite, non seulement en termes de fréquentation mais aussi par la qualité et la variété des animations proposées. En attendant les prochaines vacances, nous adressons nos plus vifs remerciements aux participants et surtout aux bénévoles qui ont fait la réussite de ce programme.

Un grand merci aux 13 associations qui ont pris part à ce projet avec beaucoup d'enthousiasme :

L'école de musique, le RAJ, MaGy's Gym, Alpha Handball, le Football Club de Marmoutier, l'Entente Féminine de Football, Le bonheur est dans le pré, La Forge, Maurirock, le Club Vosgien, le Boxing Club, A petits pas de Schwenheim, le Vélo Club de Schwenheim, sans oublier la bibliothèque.

Un grand merci également à l'OMSLC de Marmoutier (Office Municipal des Sports, Loisirs et de la Culture) pour la gestion financière.

Ce Pass-Loisirs sera désormais proposé à chaque vacances scolaires excepté pour les congés de Noël. Conscients que ce programme ne peut que s'améliorer en terme d'organisation et de diversité d'activités, n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et idées pour aller dans ce sens. D'une part sur cette première session et pour celles à venir.



## FESTIVAL RÉCUP'ART



La mairie de Marmoutier a organisé son premier festival Récup'Art du 28 au 29 mai, sur une idée de Fabio Secco, artiste employé par la ville et grâce au réseau de la plasticienne Rachel Schlumberger.

Douze artistes venus de toute la France ont pris possession du parking du Schlossgarten pour y créer des œuvres originales à partir d'objets métalliques et plastiques, tirés d'une benne mise à disposition par le SMICTOM de Saverne.

Cet événement a débuté par une matinée citoyenne durant laquelle le cimetière juif, le lavoir et le verger du mur blanc ont été débarrassés des branchages, herbes folles et déchets en tous genres par des bénévoles répartis en trois groupes. Après l'effort, un verre de l'amitié ainsi qu'une collation bien méritée leur ont été offerts, à la salle multifonctions, ainsi qu'aux artistes.

A la bibliothèque, les enfants ont pu développer leur esprit créatif sous la houlette de Virginie Eschenlohr-Heyd, et confectionner de véritables petits chefs-d'œuvre à partir de morceaux de bois, de perles et autres menus objets.



Pour agrémenter cette manifestation, deux concerts ont réuni les festivaliers et amateurs de musique live. Samedi soir, des chansons celtiques magistralement interprétés par « Les trois barbus ou presque ! » ont transporté le public en Écosse et en Irlande. Dimanche après-

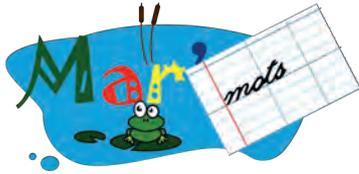
midi, place au rock avec le groupe Vintage Spirit et Fabio, artiste polyvalent, à l'harmonica, à la guitare et au chant.

Durant ces deux jours, les visiteurs émerveillés par le talent des artistes, ont pu acquérir un ou plusieurs des nombreux objets exposés ou créés sur place. Afin de garder un souvenir de taille de ce 1<sup>er</sup> festival Récup'Art, la mairie a acquis deux œuvres : une grosse mouche créée par François Dos Santos et une cigogne pèlerin de Pierrick Colas, qui trouveront une place de choix sur le Mur Blanc et le verger attenant.



**Ingrid Töldte**  
Adjointe à la culture

## Association



### Marmoutier

L'association Mar'mots organise des actions pour aider et soutenir les classes de l'école primaire de Marmoutier dans leurs projets. Retour sur les quelques actions réalisées par l'association ces derniers mois :

#### Couronnes de l'Avent

La fin d'année fut synonyme de bricolage pour l'équipe des Mar'mots. Plus de 120 couronnes de l'Avent ont été confectionnées et vendues fin novembre par les parents d'élèves et les membres de l'association pour un bénéfice net de 1561 €.

Rouges, dorées, argentées... il y en avait pour tous les goûts pour illuminer la période de Noël.



#### Distribution des Mannele

Comme chaque année à la Saint-Nicolas, nous avons offert les Mannele à l'ensemble des élèves de l'école de Marmoutier. Tous les élèves étaient ravis de déguster ces délicieuses brioches confectionnées par la boulangerie Schneider de Romanswiller.

#### Marché de Noël

Nous avons tenu un chalet pendant le marché de Noël de Marmoutier le premier week-end du mois de décembre. Crêpes, chocolats chauds et autres boissons diverses étaient proposées aux petits et aux plus grands.



#### Sortie spectacle

Une classe verte était prévue pour des élèves de CM2, mais elle a dû être annulée au vu de la situation sanitaire. Avec l'argent récolté lors d'une précédente soirée Halloween, l'association Mar'mots leur a offert un billet pour voir le spectacle de Noël du Royal Palace à Kirrwiller (valeur : 1 456€).

#### Loto de février

Début février 2022 a eu lieu une nouvelle édition du Loto des Mar'mots !

Les heureux gagnants sont repartis avec plus de 3 000€ de lots : ordinateur portable, journées à Europa-park ou Rulantica, bons d'achats... et en gros lot un spa gonflable. La salle fut comble pour notre plus grand bonheur. Bénéfice net de 4 448 €.

Mille merci encore à tous ceux qui nous ont aidés de près ou de loin et à tous les participants. Rendez-vous le samedi 1er octobre 2022 pour la prochaine édition du loto.



#### Chocolats de Pâques

Une vente de chocolats de Pâques en partenariat avec la chocolaterie Daniel Stoffel a également eu lieu. Plus de 10 000 € de commandes ont été reçues et distribuées par nos membres, pour un bénéfice d'un peu plus de 2 000 €. Nous espérons reconduire cette action gourmande l'année prochaine.

#### Aide financière à l'école

Le bilan de l'année 2021 est très positif. Chacun des trois cycles a ainsi obtenu un financement de 4 000€, soit un total de 12 000€ !

Pour la maternelle, une partie de cette subvention a été investie dans l'achat de tablettes numériques permettant aux institutrices de consigner et partager les travaux des enfants avec leurs parents.

Merci beaucoup à tous les membres de l'association et les autres parents, mamies et papys, amis, etc... pour leur énergie et leur investissement dans ces diverses actions !

**Clarisse Vitorino**, présidente de l'association



Chers maurimonastériens et maurimonastériennes,

C'est avec grand plaisir que je me présente comme le nouveau président de l'association Carnaval de Marmoutier.

Comme vous avez pu le remarquer, depuis quelques temps avec le passage du Covid-19 les événements se sont faits beaucoup moins fréquents au sein de notre commune. C'est pourquoi nous avons décidé avec une nouvelle équipe jeune et motivée de réorganiser divers événements au sein de la commune. Nous prévoyons des événements variés

pour petits et grands afin de faire plaisir au plus grand nombre.

Et c'est avec un événement qui n'avait plus été fait depuis quelques années maintenant que nous avons débuté. Le feu de la Saint-Jean à la salle polyvalente du collège de Marmoutier le 25 juin. Au programme : tartes flambées et knacks à déguster autour de notre bûcher, accompagné d'un DJ.

Pour tous renseignements sur l'association ou sur les événements à venir, vous pouvez nous contacter via

Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/Association-Carnaval-de-Marmoutier-108974635071864>

Notre adresse mail: [carnaval@asso-marmoutier.fr](mailto:carnaval@asso-marmoutier.fr)

**Sébastien Boudot**, Président de l'association

## Marmou'Pieds - Sentier Pieds Nus

### SENTIER SENSORIEL A MARMOUTIER

La Ville de Marmoutier a le plaisir de vous inviter au Lavoir afin de passer un moment ludique au Marmou'Pieds.

Un sentier Pieds Nus imaginé et conçu avec l'aide des enfants de l'école Primaire de Marmoutier.

Nous souhaitons remercier le service technique de la Ville qui a effectué un gros travail de nettoyage, de mise en sécurité et de confection pour ce projet.

D'autres aménagements sont prévus sur ce site cet été, nous aurons le plaisir de partager cela avec vous à travers notre site web ou la page Facebook de la Ville.



*\*Afin que cet espace reste convivial nous vous invitons à le laisser aussi propre que vous désirez le trouver en arrivant\**

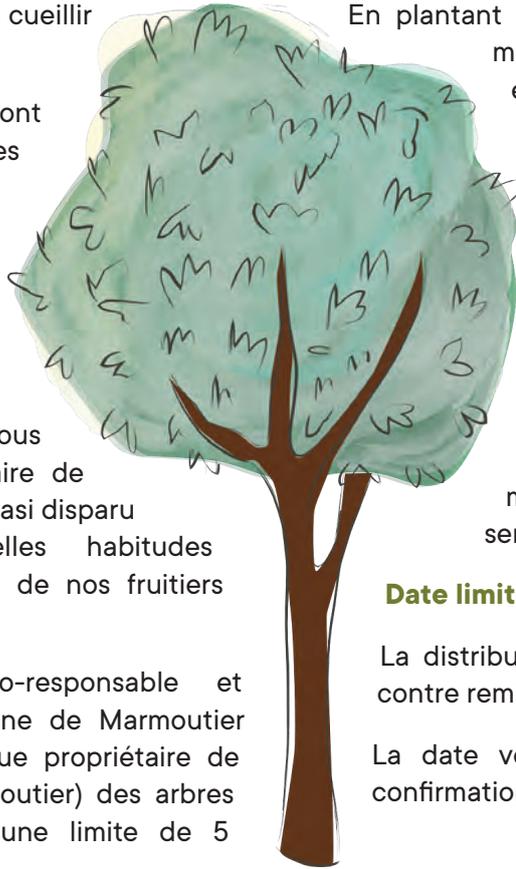
## DES ARBRES POUR LES PROPRIETAIRES DE MARMOUTIER

Quoi de plus motivant que de cueillir vous-même vos fruits !

Nos modes de vie ont considérablement évolué ces dernières décennies. Qui ne se souvient pas de la voisine qui offrait des mirabelles de son verger en échange de quelques coings pour faire ses confitures ?

Avec la mondialisation, nous n'avons plus coutume de faire de troc, nos circuits courts ont quasi disparu du fait de nos nouvelles habitudes alimentaires, mais également de nos fruitiers vieillissants.

Dans une démarche éco-responsable et environnementale, la commune de Marmoutier est heureuse d'offrir à chaque propriétaire de vergers (sur le ban de Marmoutier) des arbres fruitiers hautes-tiges, dans une limite de 5 arbres par foyer.



En plantant un arbre fruitier, vous privilégiez un mode de vie sain, biologique, écologique et bon pour notre planète.

Le petit plus : afin de profiter des bienfaits de vos récoltes, celle-ci pourra être valorisée à notre futur atelier de transformation de fruit (séchage, eau de vie) qui sera opérationnel courant 2022.

### Modalité :

Bulletin d'inscription disponible en mairie le n° de parcelle et de section sera **obligatoirement** à renseigner

### **Date limite d'inscription : 30/08/2022**

La distribution se fera aux ateliers municipaux contre remise de votre confirmation d'inscription.

La date vous sera communiquée avec votre confirmation.

## Objectif Zéro Phyto

Dans le cadre du respect de l'environnement, de la biodiversité et de la santé humaine, l'utilisation des pesticides est de plus en plus bannie dans les communes.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi Labbé « interdit aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenade et voiries accessibles ou ouverts au public ».

La commune avait alors investi, avec l'appui financier de l'AGENCE EAU-RHIN-MEUSE dans une balayeuse avec un bras mécanique pour entretenir au mieux les rues de la Ville.

Cette alternative est accompagnée par le travail d'entretien, et non pas des moindres, de nos ouvriers techniques.

Au 1er juillet 2022, la commune n'aura plus la possibilité de traiter le cimetière avec des produits phytosanitaires.

Les allées font l'objet d'une réflexion particulière afin d'apporter un verdissement adapté et maîtrisé étant donné que les outils mécaniques ne sont pas adaptés à l'entretien du cimetière.

Pour nous aider à entretenir le cimetière, nous invitons chaque famille à entretenir les abords des sépultures de vos proches avec les outils mis à votre disposition dans le cimetière, au niveau des fontaines.

### **La Municipalité**



## Le « Schlaaghiesel » devient « Obsthiesel »



Le chantier touche à sa fin, le tout nouvel atelier de transformation de fruits, s'installe dans l'ancien abattoir de la rue du Sindelsberg.

Ainsi qu'il avait déjà été annoncé dans le précédent Bulletin Municipal, quatre activités vont pouvoir y être menées : la

distillation, le pressage, le séchage de fruits et la production d'huile de noix. Le temps est venu de vous préciser de quelle manière vous pourrez, dès le mois de juillet, accéder à ces services, sous la conduite du Bonheur est dans le Pré.

### DISTILLATION



La distillation sera possible à l'atelier dès 2022 (au départ avec l'alambic loué).

Elle se déroulera sur une journée entière.

Toute personne possédant des arbres fruitiers est habilitée à distiller (ou à faire distiller par un tiers). Elle bénéficie d'un droit réduit de 50 % sur les 10 premiers litres d'alcool pur.

Les personnes intéressées pourront être assistées par les bénévoles (formés et expérimentés) de l'association pour la déclaration aux Douanes et le déroulement complet des opérations de distillation. Rendez-vous sera pris deux mois avant la date souhaitée, sachant que les fruits auront fermenté en fût pendant 1 ou 2 ans chez le particulier (prévoir au minimum une centaine de kilos de fruits).

**Coût de la journée de distillation** : 80 €, comprenant la location de l'alambic et le service d'accompagnement. Droits de douane en sus.

### SÉCHAGE DE FRUITS

Le déshydrateur de l'association peut sécher 10 à 20 plateaux remplis de fruits (ou de légumes) en 30 à 50 heures (environ 15 kg de fruits).

Les personnes intéressées prendront rendez-vous, viendront avec les fruits dénoyautés ou tranchés (carottes, pommes), ou pourront les trancher sur place (pêches). L'équipe organisera le remplissage complet de la machine, en cumulant les commandes, ou en complétant avec ses propres fruits qui seront ensuite vendus au marché. Les fruits restitués seront ceux que les personnes auront apportés. L'équipe s'occupera du suivi du séchage.

**Coût public** : 3 € le kg de fruits frais / - 20 % aux adhérents du Bonheur est dans le Pré.



## JUS DE FRUITS FRAIS

Il pourra être pressé des raisins, des pommes, des poires, des pêches... mais il ne sera pas proposé de pasteurisation. Celle-ci pourra le cas échéant être réalisée artisanalement chez soi.

Mais le jus de pomme frais a au moins deux usages très intéressants, à savoir la fabrication de cidre, et de vinaigre de cidre.

Quoi de plus gratifiant en effet, que de pouvoir proposer à ses invités un cidre fait maison, ou d'assaisonner ses salades avec ses propres huiles et vinaigres en provenance directe du verger !



La fabrication n'est pas très compliquée. Les bénévoles du Bonheur est dans le pré, expérimentés, se tiennent à votre disposition pour vous conseiller.

Ils vous accompagneront pour l'activité dans l'Obsthiesel, mais le pressage sera effectué par vos soins.

Il faudra venir avec vos fruits et des contenants pour le jus. Le pressoir (et le cas échéant l'égrappeur) seront mis à votre disposition, ainsi que du menu matériel de cuisine (couteaux, passoires, bassines...)

**Coût de la mise à disposition des lieux, du matériel et la présence d'un bénévole : 10 € de l'heure.**

## HUILE DE NOIX

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, nous ne pouvons nous engager sur une date de démarrage de l'activité.

Le fournisseur de la presse connaît en effet de grosses difficultés d'approvisionnement d'acier inoxydable et sa production est pour le moment suspendue. L'activité sera lancée dès la réception du matériel.

Nous pouvons d'ores et déjà indiquer que le pressage des noix doit se faire avec des fruits bien secs, donc au minimum trois mois après la récolte. Nous vous conseillons de les étaler pendant une ou deux semaines dans un endroit sec et à l'abri des prédateurs avant de les entasser en trop grandes quantités.

Un litre d'huile de noix s'obtient avec 5 kilos de fruits en coques, qui donnent 2 kilos de cerneaux. Il est déconseillé de congeler les cerneaux.

Il faudra venir avec vos cerneaux propres et exempts de débris de coques, ou de moisissures, ainsi qu'un contenant pour votre huile. Un récépissé vous sera délivré, et vous pourrez récupérer votre huile dans les jours suivants.

**Coût du pressage / filtrage : 2,50 € le kg de cerneaux.**

## EN PRATIQUE

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, deux possibilités :

**Un numéro de téléphone : 07 49 22 90 63**

**Une adresse électronique : [obsthiesel@gmail.com](mailto:obsthiesel@gmail.com)**

Les membres et bénévoles du Bonheur est dans le Pré se réjouissent de bientôt démarrer avec vous ces activités, dont le but est de valoriser les fruits de nos vergers, de partager des savoir-faire, de redevenir les acteurs d'une alimentation saine et savoureuse. Nous avons la chance de vivre dans le cadre d'une nature généreuse, soyons reconnaissants et sachons l'apprécier !

## DES ARBRES TOUT NEUFS

Afin de faire face au vieillissement des vergers de la ville, la mairie a voulu prendre les devants pour renouveler les arbres fruitiers de Marmoutier. Le 11 décembre dernier sur les collines du Heckberg l'objectif était de planter 70 arbres, qui s'ajoutent ainsi aux 310 plantés depuis plus de 10 ans. Un projet engagé sur l'initiative de Jean-Claude Weil, pour continuer à avoir des fruits sur les hauteurs de la commune, anticiper la disparition des plus vieux arbres et préserver la biodiversité.

Une manière de redonner aux habitants l'envie de consommer des fruits locaux. Des parcelles de ces vergers devraient être mises à disposition des maurimonastérien-e-s selon des modalités qui restent encore à imaginer. Un circuit court qui est à mettre en relation avec la mise en place très proche de l'Obsthiesel, l'atelier de transformation de fruits de l'association le bonheur est dans le pré.



## Plantation arbres des naissances

### P'TITS ARBRES POUR P'TITS BOUTS

Dans la continuité du renouvellement des arbres fruitiers sur la colline du Heckberg, la ville a invité le samedi 5 février dernier, les jeunes parents à célébrer symboliquement la naissance de leurs enfants en plantant un arbre. Huit couples ont pu choisir l'arbre qui allait représenter la naissance de leur enfant entre : un pommier, un cerisier ou un prunier.

Une initiative qui a plu aux familles qui ont joué le jeu, une manière aussi de les encourager à se rendre sur les vergers du Heckberg, de cueillir les fruits de leurs arbres et d'en prendre soin. Des plaques nominatives permettront à tous de voir ces p'tits arbres nommés après les p'tits bouts. Tous ensemble avec les bénévoles du Bonheur est dans le pré et les élus, ils ont pu s'employer à mettre en place les arbrisseaux qui grandiront avec cette nouvelle génération de maurimonastérien-e-s.





## UNE PASSERELLE TOUTE NEUVE

Dimanche le 10 avril, la section du club vosgien vient d'inaugurer la nouvelle passerelle installée en 2021 près de la Hardt.

Cette passerelle était dans un mauvais état depuis un certain temps et ne présentait plus la sécurité nécessaire pour le passage des randonneurs.

La section du club vosgien a donc décidé en 2021 de la remplacer, avec l'aide financière de la commune de Dabo et la communauté des communes de Phalsbourg, lesquelles nous remercions vivement pour leur participation.

Environ 80 heures de travail étaient nécessaires pour la confection et la mise en place de cet ouvrage par les bénévoles du club, à qui on peut adresser nos chaleureux remerciements.

En présence de l'Adjointe au Maire, Mme BENTZ Murielle, et d'une forte assistance des membres du club, cet ouvrage vient d'être inauguré.

Nous espérons qu'il ne subira pas de dégradations, et servira pendant quelques années à nos randonneurs multinationaux, vu qu'elle se situe sur le sentier GR53 qui part de Rotterdam pour rejoindre Menton.



## Nettoyage de Printemps

### LES BÉNÉVOLES AU RENDEZ-VOUS !

Sous un soleil printanier, les bénévoles ont été nombreux le samedi 19 mars, à sillonner bas-côtés, berges et sous-bois lors du traditionnel nettoyage de printemps organisé par la commune de Marmoutier.

Comme chaque année, les représentants des associations avaient mobilisé leurs troupes. Parmi les participants, quelques jeunes notamment la section des JSP de Marmoutier, cela manifeste d'une prise de conscience de plus en plus forte du besoin de protéger et de sauvegarder la nature.

Il ne reste plus qu'à espérer que l'ensemble des citoyens respecteront davantage l'environnement et l'effort de ces participants au nettoyage de printemps, en pensant à déposer leurs déchets soit dans une poubelle, soit dans une des déchèteries du secteur. Mais les bénévoles ont semblé noter une baisse de la quantité des déchets récoltés sur cette journée par rapport aux années précédentes.



### Horaires de la déchèterie de Marmoutier :

Lundi 10h-12h et 13h-18h

Mardi au vendredi 13h-18h

Samedi 9h-18h

## CHÈRES MAURIMONASTÉRIENNES, CHERS MAURIMONASTÉRIENS,

Le 11 mai 2022 nous avons tenu notre première réunion publique de la mandature. L'assistance était fournie, cela prouve, que ce moyen traditionnel de communication et d'information est toujours bienvenu et attendu. Les nouvelles techniques de communication et celles écrites, par les bulletins municipaux et les médias sont complémentaires. L'ensemble de l'équipe par ses adjoint·e·s et conseiller·e·s municipaux délégué·e·s ont pu échanger et développer chacun·e, leur thématique et leurs projets propres ainsi que les réalisations, dans la cohérence du programme municipal global.

À côté de certaines doléances et explications, des interrogations se sont portées sur le projet de la piste cyclable, Romanswiller-Saverne, dont une grande partie du tracé traverse l'ensemble de notre ban, en suivant l'ancienne voie de chemin de fer. L'opération de cette voie verte est portée par la Comcom de Saverne et financée à hauteur de 80 % par la CeA et par l'État. Nous sommes favorables à ce projet. Nous avons d'ailleurs beaucoup de retard dans ce domaine comparativement à nos voisins comme Marlenheim et Molsheim. Cette réunion a permis une mise au point notamment pour l'hôtel restaurant alsacien. Contrairement à ce qu'affirme notre opposition municipale, l'hôtel restaurant alsacien n'a jamais été proposé à l'euro symbolique. Après plusieurs échanges, la Comcom de Saverne ne varie pas dans sa proposition. Il nous faut acheter concomitamment en plus l'ancien siège/OT (Office de tourisme) pour un montant de 500 000 € et céder la partie avant du CIP Point d'orgue (ancienne droguerie, toujours propriété communale), gratuitement. Il faut savoir que l'ancienne Comcom de Marmoutier, dans la délibération de sa séance du 14 décembre 2016, la dernière, a pris la décision de céder gratuitement l'hôtel restaurant alsacien ainsi que le siège/OT à la commune de Marmoutier. Le montant demandé est d'ailleurs hors de prix, comparativement à des transactions récentes. L'aménagement du siège/OT de l'ancienne Comcom de Marmoutier a été réalisé par les sept communes d'avant la fusion avec la Sommerau, et Marmoutier contribuait à hauteur de 65 % de son financement. On ne va pas payer deux fois !

Nous ne pouvons et nous ne voulons pas perdre l'argent public de cette manière. Surtout qu'au moment de la fusion, notre situation financière était

bonne et saine contrairement à celle de Saverne, la structure accueillante, que nous avons contribué largement à améliorer. D'ailleurs nous ne lâchons pas l'affaire et nous allons augmenter la pression. Quant au projet « Mattgarten », contesté par une petite minorité, nous allons continuer au maximum de nos moyens. Les propriétaires dans leur grande majorité sont d'accord pour vendre. L' ABF (Architecte des bâtiments de France) a été consulté, le nouveau projet est conforme, les zones humides sont épargnées.

L'ensemble du conseil municipal était parfaitement au courant et favorable à ce projet, c'était déjà avant les élections. Après la réalisation du lotissement Bastian, cette opération devait suivre dans le prolongement, au su de tous. L'inclusion de l'intergénérationnel ne peut être qu'un plus pour nos concitoyen·ne·s. Notre rôle est de favoriser au maximum nos concitoyen·ne·s par le bien-vivre, avec des services. Nous ne pouvons pas ostraciser les familles qui veulent s'installer à Marmoutier. A l'acronyme américain NIMBY (Not In My BackYard, tout sauf chez moi) qui a cours, heureusement en minorité, il y a la problématique soulevée et imposée par l'État, le ZAN (Zéro artificialisation nette), avec l'impossibilité d'artificialisation par l'extension. Il faudra obligatoirement construire en hauteur et combler tous les vides. On est tou·te·s né·e·s quelque part, mais en cette période de forte mobilité, nous avons l'obligation d'accueillir. Que celles et ceux qui vivent à Marmoutier, d'ici ou d'ailleurs, s'y sentent bien et s'y épanouissent.

**Le groupe majoritaire :** Mme Amandine ALLIENNE-DISS, Mme Mercédès AUBURTIN, Mme Virginie BUCHEL-RIVAT, Mme Mélanie BURCKEL, Mme Mélanie BURKHALTER, M. Aimé DANGELSER, M. Cédric FAESSEL, Mme Claude FIXARI, M. Joël GAVALET, M. Matthieu HALFAOUI, M. Thomas HEIDERICH, M. Sébastien MONNERIE, M. Mathieu MUTHS, Mme Dorothee SCHULTZ, M. Claude SCHWALLER, Mme Ingrid TÖLDTE, Mme Clarisse VITORINO, M. Jean-Claude WEIL.

## CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Comme à l'accoutumé, nous, élus de la « Minorité Municipale », utilisons cet espace d'expression au sein du bulletin municipal pour vous faire part de nos décryptages concernant les projets en cours et à venir. Vous pouvez également suivre sur la « Tribune Citoyenne » nos articles sur le sujet. Grâce à cette page, ceux qui le souhaitent peuvent lire nos publications sur internet et nous faire part de leurs réflexions. Une dynamique s'est créée, nos lecteurs sont de plus en plus nombreux (355 abonnés).

Comme vous le savez, nous siégeons aux conseils municipaux ainsi qu'aux différentes commissions, nous y participons activement en donnant notre avis et en faisant part de nos propositions. Ce rôle est fondamental tant pour nous que pour ceux qui nous ont votés. Concrètement, nous sommes là pour mettre en avant les lacunes, les incohérences, et émettre des propositions. Si la majorité est ouverte et lucide, elle comprend que si les arguments de la minorité sont justes, il faut retravailler le projet. Cela a été le cas à quelques reprises, nous les remercions d'avoir tenu compte de nos avis.

Le 11 mai dernier, nous étions présents à la première réunion publique de la nouvelle mandature qui se tenait à la salle communale. Si ce fait est une très bonne avancée, il n'en reste pas moins critiquable sur plusieurs points : communication trop tardive, contenu trop dense, sujets multiples, trop d'informations, manque d'explication et de transparence, non-respect du principe de neutralité lors des échanges...

Une réunion publique devrait avoir pour but de faire émerger et prendre en compte les points de vue et les besoins des habitants afin de répondre au mieux à leurs attentes. Il s'agirait de : définir des sujets et des objectifs clairs, permettre aux citoyens de contribuer de manière éclairée à l'action communale, recueillir les avis, en faire la synthèse et le suivi.

Quel était l'objectif de cette réunion ? Simple présentation d'un bilan bisannuel ? En effet, plusieurs projets évoqués avaient déjà été votés !

Certains sujets devraient faire l'objet de réunions spécifiques, avec une véritable possibilité

d'échange. Pour exemple : le projet de résidence locative réservées aux personnes âgées valides du Mattgarten, aurait dû être à lui seul un sujet de participation citoyenne, bien antérieurement.

S'agissant du contenu de la réunion, comme nous l'écrivons dans nos articles, plusieurs projets ne prennent pas en compte la dimension écologique - préconisations du PLU concernant les zones naturelles sensibles - des sites envisagés : projets Lotissement & Sté Neolia au Mattgarten, Pumptrack, 14 terrains de pétanque, une aire de camping-cars de 12 places... Des études préalables ont-elles été faites, quelle est l'étendue des déboisements prévus, ... ?

Nous souhaitons que les préconisations du PLU soient respectées. Nous souhaitons que les futures réalisations mettent en valeur notre patrimoine et ses investissements d'envergure (abords du Mur Blanc). Nous espérons que des commissions relatives à ces projets seront mises en place rapidement pour en savoir davantage, énoncer nos avis et propositions.

Nous constatons que le poste d'adjointe Environnement n'existe plus, remplacé par un poste de conseillère municipale déléguée qui n'a pas de vision globale concernant les impacts environnementaux des projets politiques. Un poste d'adjoint Sécurité a été créé. Nous nous interrogeons sur l'orientation politique prise par cette mandature.

Merci de nous suivre sur la Tribune Citoyenne, via le lien ci-dessous, où nous avons développé tous ces sujets et fait part de nos propositions.

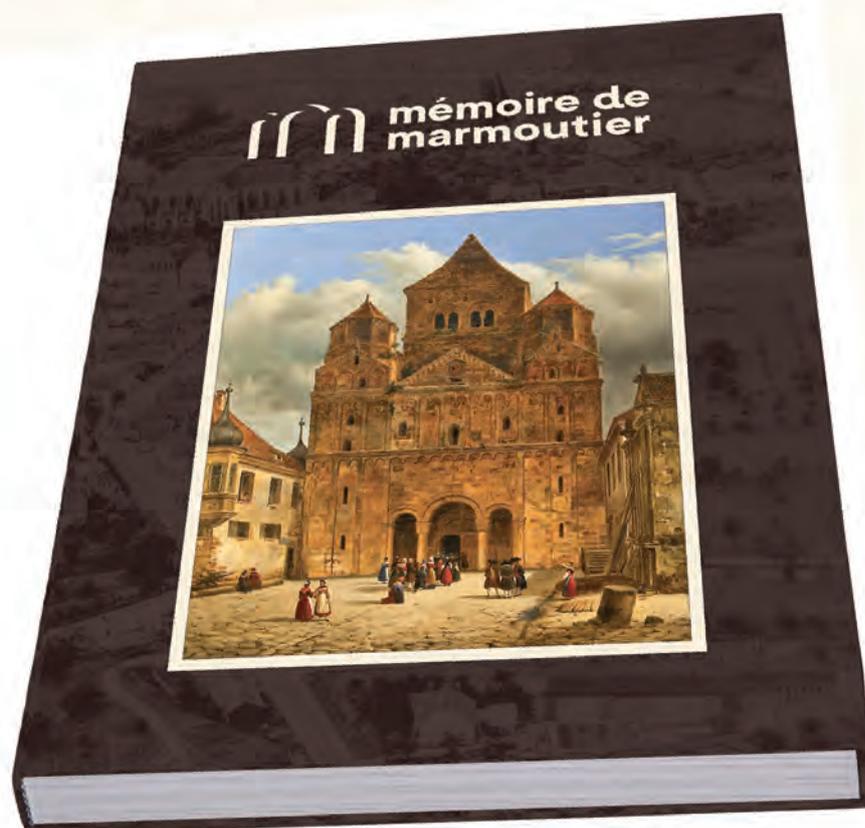
[www.facebook.com/LaTribuneCitoyenneMarmoutier](http://www.facebook.com/LaTribuneCitoyenneMarmoutier)

Avec nos cordiales salutations.

**Le groupe minoritaire:** M. Jean-Louis MULLER, Mme Angèle KALCK-ITALIANO, M. Pierrot RECHT, Mme Isabelle LORENTZ, M. Jean MUCKENSTURM.

# LE LIVRE QUE MARMOUTIER ATTENDAIT

**PARUTION : 4<sup>e</sup> trimestre 2022**



«Réunir et fixer les souvenirs et les images enfouis dans la mémoire collective de Marmoutier», peut être considéré comme l'objectif principal de cet ouvrage.

Ni inventaire, ni livre d'histoire, il aborde quelques facettes de la réalité quotidienne dans notre cité, du milieu du XIX<sup>e</sup> à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Principaux thèmes développés :

- La naissance d'une ville
- L'histoire d'une ville
- Les institutions
- Les écoles
- La vie associative et culturelle
- La vie au quotidien
- Le monde rural
- La modernisation
- L'essor économique
- La spiritualité à travers trois communautés
- Un siècle de métamorphoses en image
- Témoins d'une époque révolue

**PRÉSENTATION DU LIVRE**

**DIMANCHE 9 OCTOBRE**

Salle communale  
*ancienne synagogue*

Souvent plus explicites qu'une description magistrale, les images constituent le fil conducteur de ce livre. Plusieurs centaines de clichés, la plupart très anciens, transmettent toujours les mêmes émotions que celles ressenties par leurs photographes de l'époque. Ainsi, ces précieux et indispensables témoignages confèrent à l'ensemble un incontestable cachet d'authenticité.